

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	35*
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

* M. Hubert ARRESTIER ne participe pas au vote.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP -

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020007-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET GENERAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,

Vu les résultats du Compte Administratif du Budget Général pour l'exercice 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 4 mars 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 5 mars 2020,

Monsieur le Président ayant quitté la salle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire arrête les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont annexés dans le document joint (Compte Administratif – Budget Général).

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - S.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020008-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET GÉNÉRAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-31,

Vu la délibération approuvant le Compte Administratif 2019 du Budget Général de Xaintrie Val' Dordogne,

Vu le Compte de Gestion du Budget Général pour l'exercice 2019 de Xaintrie Val' Dordogne proposé par le Trésorier,

Considérant que :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentiat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020008-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP – M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020009-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019 DE XAINTRIE VAL' DORDOGNE – BUDGET GÉNÉRAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable du 04 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,
Vu l'avis favorable du 05 mars 2020 du Bureau Communautaire,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Considérant que :

Il appartient au Conseil Communautaire de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constatée au Compte Administratif 2019 du Budget Général de Xaintrie Val' Dordogne. Le résultat cumulé s'élève à 699 466.92 €, au regard des éléments suivants :

POUR MÉMOIRE :

- Résultat d'exploitation antérieur reporté (report à nouveau)	492 033.32 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	-259 222.39 €

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2019

- Solde d'exécution de l'exercice	- 251 392.67 €
- Solde d'exécution cumulé	- 510 615.06 €

RESTES A RÉALISER AU 31.12.2019

- Dépenses d'investissement	7 140.00 €
- Recettes d'investissement	806 498.96 €

Solde des restes à réaliser :	799 358.96 €
-------------------------------	--------------

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT À LA DATE DU 31.12.2019

- Rappel du solde d'exécution cumulé	- 510 615.06 €
- Rappel du solde des Restes à Réaliser	799 358.96 €

Solde :	288 743.90 €
---------	--------------

Excédent d'investissement:	288 743.90 €
-----------------------------------	---------------------

RÉSULTAT D'EXPLOITATION À AFFECTER

- Résultat de l'exercice :	207 433.60 €
- Résultat antérieur :	492 033.32 €

Total à affecter :	699 466.92 €
---------------------------	---------------------

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20200311-2020009-DE Date de télétransmission : 16/04/2020 Date de réception préfecture : 16/04/2020
--

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1° - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Crédit du compte 1068 sur B.P. 2020	NEANT
2° - Affectation complémentaire en "Réserves" Crédit du compte 1068 sur B.P. 2020	NÉANT
3° - Report créditeur section de fonctionnement (002) au B.P. 2020	699 466.92 €
Report créditeur section d'investissement (001)	288 743.90 €
Report créditeur section de fonctionnement (002)	699 466.92 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020009-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020009-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE**XAINTRIE VAL' DORDOGNE****Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne****DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020**

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020010-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de budget primitif 2020,

Vu l'avis favorable du 04 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 05 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Vu les délibérations n° 2017-049 et 2017-050 relatives à l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive,

Considérant que :

Au regard des prévisions de dépenses et recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, il est proposé d'adopter le maintien des taux des impôts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire fixe le taux des impôts directs locaux à percevoir en 2020 à :

- | | |
|---|---------|
| ○ taxe d'habitation : | 8,56 % |
| ○ taxe foncière sur les propriétés (bâti) : | 0,600 % |
| ○ taxe foncière sur les propriétés (non bâti) : | 4,69 % |
| ○ cotisation foncière des entreprises (CFE) : | 34,33 % |

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argental-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

EPCI : **910 XAINTRIE VAL'DORDOGNE**
 ARRONDISSEMENT : **19**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE D'ARGENTAT-LAROCHE**



N° 1259 FPU (1)
TAUX
FDL
 2020
 Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020010-DE
 Date de rétrotransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :					
	Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition de 2019 ²	Taux d'imposition plafonné pour 2020 ³	Bases d'imposition provisionnelles 2020 ⁴	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
CFE	8 043 977	34,33	>>>	8 146 000	2 796 762
I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :					
	Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2019 ²	Autre option : taux moyens pondérés des communes ³	Bases d'imposition provisionnelles 2020 ⁴	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2) ⁵
Taxe d'habitation	15 691 634	8,56		15 792 000	1 351 795
Taxe foncière (bâti)	17 532 196	0,600		17 834 000	107 004
Taxe foncière (non bâti)	636 206	4,69		643 900	30 199

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020					
5901574	158 522	-	13 966	770 091	475 402
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	Total allocations compensatrices	Produit taxe additionnelle FNB ⁴	Produit global des IFER ⁵	Produit de la CVAE ⁶	DORTP ⁷
1 351 795	148 252	+	2796762	137203	NC
Produit provisionnel de TH	Versement GIR ⁷	Prélèvement GIR ⁷	Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique	Produit fiscal attendu TF (à reporter au cadre II-2)	TAJSCOM ⁸
2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE) 9					
	Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 5 décimales) ⁶	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7) ⁸	TAUX VOTES ⁹	Produit correspondant (col.4 x col.9) ¹⁰	Réserve de taux capitalisée ¹¹
	137203 = 1,00000	0,60	0,60	107004	Réserve de taux utilisée ¹²
	Produit de référence des taxes foncières	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	30199	Produit de CFE unique (col.4 x col.13) ¹³
	137 203	4,69	4,69	137203	Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée
					34,33
					2796762
3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2020 14					
					Taux mis en réserve ¹⁴

A TULLE
 Le Directeur Dep. Des Finances Publiques
 JEAN-FRANCOIS ODRU
 le 11 MARS 2020

A Argueville
 Le président,
 Communauté de Communes
 XAINTRIE VAL' DORDOGNE
 Avenue du 8 Mai - B.P 51
 19400 Argentat-Sur-Dordogne
 05.55.91.01.75
 le 23 03 2020



Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020010-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

EPCI : **910 XAINTRIE VAL'DORDOGNE**
 ARRONDISSEMENT : **19**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE D'ARGENTAT-LAROCHE**



N° 1259 FPU (2)
TAUX FDL
 2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES⁽¹²⁾

Taxe d'habitation :	140 189
Taxe foncière (bâti) :	9
Taxe foncière (non bâti) :	6
Taxe professionnelle / CFE :	7
a. Réduction des bases des créations d'établissements	
b. Exonérations en zones d'aménagement du territoire	137
c. Autres allocations	18 099

Dotation pour perte de THLV :

1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information) ⁽¹³⁾

Part de CVAE imposée au profit de l'EPCL	336 829
--	---------

2a. BASES NON TAXEES⁽¹⁴⁾

Bases exonérées par le conseil de l'EPCL	
Taxe foncière (bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
2b. CVAE – DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS ⁽¹⁵⁾	
CVAE : part dégrévée	
CVAE : part relative aux exonérations compensées	
CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

2c. PRODUIT DES FERTIS⁽¹⁶⁾

Eoliennes & hydrauliques	92 944	Centrales hydrauliques	570 438
Centrales électriques	155 867	Transformateurs	125 276
Centrales photovoltaïques	7 244	Stations radioélectriques	62 463
Accusés de réception en préfecture : 019 0006667	14 733	Gaz – stockage, transport...	2 889
Date de transmission : 16/04/2020	7 244		
Date de réception préfecture : 16/04/2020	92 944		

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES⁽¹⁶⁾

Situation de l'EPCL au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun ¹⁵	Taux maximum dérogatoire ¹⁶	Taux maximum avec rattrapage ¹⁷	Taux moyen 75% ¹⁸	Taux maximum avec capitalisation ¹⁹	Taux maximum avec majoration spéciale ²⁰
Première année de FPU						
FPU régime de croisière	34,47	34,47		18,74	34,47	

EPCL en régime de croisière

Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe foncière sur les propriétés bâties	Coefficient de variation du taux moyen pondéré des deux taxes foncières	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre ²³	Taux moyen communal 2020 (niveau national) ²⁴	Taux plafond pour 2020 ²⁵
21	22	23	24	25
1,004166	1,004244		26,45	52,90

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE⁽¹⁷⁾

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 : national	//////
Taux maximum de la majoration spéciale : de l'EPCL	//////

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020010-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

DETAIL DU CALCUL PARTICULIER DU PRODUIT DE REFERENCE CFE (FPU/FPZ/FEU) PAR CUMUL COMMUNAL POUR 2020

Option fiscale : FPU

Taux de référence CFE de l'EPCT : 34,33
 Produit de référence CFE de l'EPCT : 2 796 762

Date d'édition : 11/06/2020

Code Commune	Libellé de la Commune	Taux appliqué en 2019	Durée d'intégrat°	TCA 2020	Taux applicable en 2020	Base CFE 2020 prévisionnelle	Produit de référence en préfecture
1	2	3	4	5	6	7	8
Liste des communes d'origine dont l'intégration est en cours (TCU : -0,0779)							
004	ALBUSSAC	31,21	12	31,6300	31,55	25102	161404
010010	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	31,21	12	31,2925	31,55	1550633	426752
010183	SAINT-BAZILE DE LAROCHE	41,29	12	41,3801	40,52	28030	426752
014	AURIAC	37,02	12	36,7968	36,72	439553	161404
017	BASSIGNAC LE BAS	38,77	12	38,3568	38,28	1449	555
018	BASSIGNAC LE HAUT	36,73	12	36,5368	36,46	486950	177542
034	CAMPS-ST MATHURIN	31,37	12	31,7768	31,70	640000	202880
045	LA CHAPELLE ST GERAUD	38,47	12	38,0832	38,01	38771	14737
069	DARAZAC	27,98	12	28,7632	28,69	4213	1209
084	FORGES	31,21	12	31,6300	31,55	11962	3774
086	GUILLES	37,84	12	37,5232	37,45	349764	130987
091	HAUTEFAGE	35,83	12	35,7432	35,67	403686	143995
133	MERCOEUR	31,46	12	31,8568	31,78	22961	7297
140	MONCEAUX SUR DORDOGNE	31,21	12	31,6300	31,55	28241	8910
149	NEUVILLE	31,21	12	31,6300	31,55	2639	833
171	REYGADE	36,69	12	36,5032	36,43	7872	2868
173	RIHAC XAINTRIE	34,72	12	34,7568	34,68	339880	117870
186	ST BONNET ELVERT	31,21	12	31,6300	31,55	3089	975
189	ST BONNET LES TOURS	38,68	12	38,2700	38,19	18589	7099
192	ST CHAMANT	31,21	12	31,6300	31,55	73632	23231
193	ST CIRGUES LA LOUTRE	40,00	12	39,4500	39,37	191336	75329
205	ST GENIEZ O MERLE	36,22	12	36,0832	36,01	397952	143303
212	ST HILAIRE TAURIEUX	31,21	12	31,6300	31,55	1291	407
214	ST JULIEN AUX BOIS	38,26	12	37,8968	37,82	185829	70281
215	ST JULIEN LE PELERIN	33,16	12	33,3632	33,29	298035	99216
221	ST MARTIAL ENTRAYGUES	31,21	12	31,6300	31,55	154703	48809
222	ST MARTIN LA MEANNE	31,21	12	31,6300	31,55	1073062	338551
237	SAINTE PRIVAT	28,18	12	28,9432	28,87	92330	26656
245	SAINTE SYLVAIN	31,21	12	31,6300	31,55	2110	666
258	SERVIERES LE CHATEAU	38,23	12	37,8768	37,80	1128973	426752
259	SEXLES	36,46	12	36,2968	36,22	143908	52123
TOTALUX						8146545	2796762

Procédure de réception en préfecture
 N° de télémessagerie : 20200010
 Date de réception : 16/06/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020010-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE – Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE – M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR –

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET GÉNÉRAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable du 2 décembre 2019 de la commission « Développement Économique »,

Vu l'avis favorable du 3 janvier 2020 de la commission « Communication »,

Vu l'avis favorable du 14 janvier 2020 de la commission « Urbanisme et Habitat »,

Vu l'avis favorable du 18 février 2020 de la commission « Tourisme »,

Vu l'avis favorable du 4 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 5 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve, tel qu'annexé, le budget primitif du budget général.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

Numéro SIRET : **20006675100013**

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BP COMCOM

ANNEE 2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
p.38	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.40	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.42	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.44	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.45	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.46	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
p.47	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.49	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.50	C1 - Etat du personnel	X	
p.52	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020011-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Code INSEE 19010	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE BP COMCOM	BP 2020
---------------------	---------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,52	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	3,86	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	13,45	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	71,59	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

(1) Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes nationales de la strate.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 606 112,00	6 906 645,08
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 699 466,92
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		7 606 112,00	7 606 112,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 712 235,94	1 423 492,04
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	7 140,00	806 498,96
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 510 615,06	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 229 991,00	2 229 991,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		9 836 103,00	9 836 103,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	566 225,00	0,00	571 450,00	571 450,00	571 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	860 100,00	0,00	941 739,00	941 739,00	941 739,00
014	Atténuations de produits	4 262 460,00	0,00	4 142 496,00	4 142 496,00	4 142 496,00
65	Autres charges de gestion courante	1 244 005,00	0,00	1 299 890,00	1 299 890,00	1 299 890,00
Total des dépenses de gestion courante		6 932 790,00	0,00	6 955 575,00	6 955 575,00	6 955 575,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	34 135,00	34 135,00	34 135,00
67	Charges exceptionnelles	65 300,00	0,00	141 884,96	141 884,96	141 884,96
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	48 821,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 086 911,16	0,00	7 131 594,96	7 131 594,96	7 131 594,96
023	Virement à la section d'investissement (5)	156 000,00		159 457,04	159 457,04	159 457,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	162 168,16		315 060,00	315 060,00	315 060,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		318 168,16		474 517,04	474 517,04	474 517,04
TOTAL		7 405 079,32	0,00	7 606 112,00	7 606 112,00	7 606 112,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 606 112,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	208 700,00	0,00	207 973,00	207 973,00	207 973,00
73	Impôts et taxes	5 694 043,00	0,00	5 708 577,00	5 708 577,00	5 708 577,00
74	Dotations, subventions et participations	932 811,00	0,00	928 795,08	928 795,08	928 795,08
75	Autres produits de gestion courante	58 492,00	0,00	58 300,00	58 300,00	58 300,00
Total des recettes de gestion courante		6 896 046,00	0,00	6 905 645,08	6 905 645,08	6 905 645,08
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 913 046,00	0,00	6 906 645,08	6 906 645,08	6 906 645,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 913 046,00	0,00	6 906 645,08	6 906 645,08	6 906 645,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

699 466,92

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 606 112,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	474 517,04
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	619 496,02	7 140,00	427 150,74	427 150,74	434 290,74
	Total des dépenses d'équipement	673 996,02	7 140,00	427 150,74	427 150,74	434 290,74
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	0,00	131 800,00	131 800,00	131 800,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	993 819,80	0,00	662 371,20	662 371,20	662 371,20
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 125 819,80	0,00	794 171,20	794 171,20	794 171,20
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	228 500,00	0,00	490 914,00	490 914,00	490 914,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 028 315,82	7 140,00	1 712 235,94	1 712 235,94	1 719 375,94
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 291 985,70		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 291 985,70		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	5 320 301,52	7 140,00	1 712 235,94	1 712 235,94	1 719 375,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 510 615,06

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 229 991,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	871 381,82	806 498,96	92 000,00	92 000,00	898 498,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	662 371,20	0,00	662 370,00	662 370,00	662 370,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 533 753,02	806 498,96	754 370,00	754 370,00	1 560 868,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	85 000,00	0,00	23 100,00	23 100,00	23 100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	122 117,03	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	207 117,03	0,00	23 100,00	23 100,00	23 100,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	228 500,00	0,00	171 505,00	171 505,00	171 505,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 969 370,05	806 498,96	948 975,00	948 975,00	1 756 473,96
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	156 000,00		159 457,04	159 457,04	159 457,04
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	162 168,16		315 060,00	315 060,00	315 060,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 291 985,70		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 610 153,86		474 517,04	474 517,04	474 517,04
	TOTAL	5 579 523,91	806 498,96	1 423 492,04	1 423 492,04	2 229 991,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 229 991,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	474 517,04
---	------------

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	571 450,00		571 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	941 739,00		941 739,00
014	Atténuations de produits	4 142 496,00		4 142 496,00
65	Autres charges de gestion courante	1 299 890,00		1 299 890,00
66	Charges financières	34 135,00	0,00	34 135,00
67	Charges exceptionnelles	141 884,96	0,00	141 884,96
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	315 060,00	315 060,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		159 457,04	159 457,04
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 131 594,96	474 517,04	7 606 112,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 606 112,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	131 800,00	0,00	131 800,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	434 290,74		434 290,74
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	662 371,20	0,00	662 371,20
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	490 914,00	0,00	490 914,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 719 375,94	0,00	1 719 375,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 510 615,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 229 991,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	207 973,00		207 973,00
73	Impôts et taxes	5 708 577,00		5 708 577,00
74	Dotations, subventions et participations	928 795,08		928 795,08
75	Autres produits de gestion courante	58 300,00	0,00	58 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	6 906 645,08	0,00	6 906 645,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 699 466,92

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 606 112,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 100,00	0,00	23 100,00
13	Subventions d'investissement	898 498,96	0,00	898 498,96
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	662 370,00	0,00	662 370,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		315 060,00	315 060,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	171 505,00	0,00	171 505,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		159 457,04	159 457,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 755 473,96	474 517,04	2 229 991,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 229 991,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	566 225,00	571 450,00	571 450,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	80 000,00	70 000,00	70 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Énergie - Électricité	30 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	2 500,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques		800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	25,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services		200,00	200,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	16 000,00	14 000,00	14 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	18 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Terrains	9 000,00	8 000,00	8 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	13 000,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien et réparations voiries		2 700,00	2 700,00
615232	Entretien et réparations réseaux	25 000,00	35 000,00	35 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	35 000,00	40 000,00	40 000,00
6161	Assurance multirisques	10 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	95 000,00	120 000,00	120 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation		1 600,00	1 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	8 000,00	8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	38 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6237	Publications		1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	23 000,00	25 000,00	25 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	38 000,00	41 000,00	41 000,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	25 000,00	25 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	500,00	450,00	450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	860 100,00	941 739,00	941 739,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 300,00	2 413,00	2 413,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	10 000,00	10 627,00	10 627,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 400,00	1 448,00	1 448,00
64111	Rémunération principale	425 000,00	475 850,00	475 850,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	12 000,00	11 262,00	11 262,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	2 200,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	133 500,00	132 295,00	132 295,00
64131	Rémunérations	9 500,00	24 627,00	24 627,00
64168	Autres emplois d'insertion	8 500,00	11 084,00	11 084,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 000,00	74 200,00	74 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	135 000,00	144 133,00	144 133,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	700,00	1 272,00	1 272,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 500,00	26 400,00	26 400,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		26 400,00	26 400,00

Accusé de réception en préfecture
019.200082451-20200311-202007000

Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	4 415,00	4 415,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 500,00	6 213,00	6 213,00
014	Atténuations de produits	4 262 460,00	4 142 496,00	4 142 496,00
739211	Attributions de compensation	4 012 460,00	3 982 496,00	3 982 496,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	250 000,00	160 000,00	160 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 244 005,00	1 299 890,00	1 299 890,00
6531	Indemnités	109 000,00	108 785,00	108 785,00
6532	Frais de mission	125,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 467,00	5 467,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	17 000,00	16 112,00	16 112,00
6535	Formation	1 300,00	1 203,00	1 203,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de m		250,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	50,00	50,00
6553	Service d'incendie	272 000,00	273 000,00	273 000,00
65548	Autres contributions	199 000,00	200 000,00	200 000,00
657341	Communes membres du GFP	10 000,00	60 000,00	60 000,00
657362	CCAS	580 000,00	580 000,00	580 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	50 000,00	55 000,00	55 000,00
65888	Autres	30,00	23,00	23,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 932 790,00	6 955 575,00	6 955 575,00
66	Charges financières (b)	40 000,00	34 135,00	34 135,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	31 045,00	31 045,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	5 000,00	3 090,00	3 090,00
67	Charges exceptionnelles (c)	65 300,00	141 884,96	141 884,96
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	140,00	140,00
67441	aux budgets annexes	65 000,00	141 345,00	141 345,00
678	Autres charges exceptionnelles		199,96	199,96
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	48 821,16	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 086 911,16	7 131 594,96	7 131 594,96
023	Virement à la section d'investissement	156 000,00	159 457,04	159 457,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	162 168,16	315 060,00	315 060,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	162 168,16	315 060,00	315 060,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		318 168,16	474 517,04	474 517,04
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		318 168,16	474 517,04	474 517,04
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 405 079,32	7 606 112,00	7 606 112,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 606 112,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-A1

Avec accusé de réception en préfecture
19-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	208 700,00	207 973,00	207 973,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 200,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	202 000,00	183 000,00	183 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	3 500,00	21 473,00	21 473,00
73	Impôts et taxes	5 694 043,00	5 708 577,00	5 708 577,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 238 473,00	4 260 000,00	4 260 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	481 295,00	475 577,00	475 577,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	39 781,00	48 000,00	48 000,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	765 057,00	765 000,00	765 000,00
73211	Attribution de compensation	21 185,00	20 000,00	20 000,00
73221	FNGIR	148 252,00	140 000,00	140 000,00
74	Dotations, subventions et participations	932 811,00	928 795,08	928 795,08
74124	Dotation d'intercommunalité	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	470 000,00	449 408,08	449 408,08
744	FCTVA	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres	3 000,00	5 278,00	5 278,00
7472	Régions		7 200,00	7 200,00
7473	Départements	11 000,00	14 500,00	14 500,00
7478	Autres organismes	86 700,00	75 000,00	75 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	30 000,00	60 000,00	60 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	149 111,00	134 409,00	134 409,00
75	Autres produits de gestion courante	58 492,00	58 300,00	58 300,00
752	Revenus des immeubles	57 992,00	58 000,00	58 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	500,00	300,00	300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 896 046,00	6 905 645,08	6 905 645,08
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	16 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 913 046,00	6 906 645,08	6 906 645,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 913 046,00	6 906 645,08	6 906 645,08

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	699 466,92
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 606 112,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-A2

Avis de réception en préfecture
 19-200066751-20200311-2020011-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	54 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	54 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1005 (5)	43 780,86	42 500,24	42 500,24
	Opération d'équipement n° 1007 (5)	50 560,00	8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 1008 (5)	130 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1023 (5)		5 300,00	5 300,00
	Opération d'équipement n° 1025 (5)	15 000,00	12 500,00	12 500,00
	Opération d'équipement n° 1032 (5)	23 599,56	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1039 (5)	50 680,00	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 2017 (5)	40 660,00	40 800,00	40 800,00
	Opération d'équipement n° 20177 (5)	80 579,60	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 20181 (5)	72 000,00	140 000,00	140 000,00
	Opération d'équipement n° 20191 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 20192 (5)	2 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 20194 (5)	7 000,00	13 200,00	13 200,00
	Opération d'équipement n° 2020 (5)		8 570,50	8 570,50
	Opération d'équipement n° 2088 (5)		16 280,00	16 280,00
	Opération d'équipement n° 2128 (5)		70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)	93 136,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	673 996,02	427 150,74	427 150,74
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	131 800,00	131 800,00
1641	Emprunts en euros	132 000,00	131 800,00	131 800,00
27	Autres immobilisations financières	993 819,80	662 371,20	662 371,20
274	Prêts	66 500,00	0,00	0,00
276358	Autres groupements	927 319,80	662 371,20	662 371,20
	Total des dépenses financières	1 125 819,80	794 171,20	794 171,20
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	228 500,00	354 000,00	354 000,00
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02 (6)		136 914,00	136 914,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	228 500,00	490 914,00	490 914,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 028 315,82	1 712 235,94	1 712 235,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 291 985,70	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	182 944,97	0,00	0,00
1328	Autres	3 102 601,84	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 438,89	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	3 291 985,70	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 320 301,52	1 712 235,94	1 712 235,94

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	7 140,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	510 615,06
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 229 991,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-3-B1

Accusé de réception en préfecture
19-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	871 381,82	92 000,00	92 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	110 000,00	0,00	0,00
1322	Régions	115 906,47	0,00	0,00
1323	Départements		32 000,00	32 000,00
1328	Autres	645 475,35	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	662 371,20	662 370,00	662 370,00
1641	Emprunts en euros	662 371,20	662 370,00	662 370,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 533 753,02	754 370,00	754 370,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	207 117,03	23 100,00	23 100,00
10222	F.C.T.V.A.	85 000,00	23 100,00	23 100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	122 117,03	0,00	0,00
Total des recettes financières		207 117,03	23 100,00	23 100,00
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	228 500,00	137 439,00	137 439,00
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)		34 066,00	34 066,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		228 500,00	171 505,00	171 505,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 969 370,05	948 975,00	948 975,00
021	Virement de la section de fonctionnement	156 000,00	159 457,04	159 457,04
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	162 168,16	315 060,00	315 060,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	2 445,00	16 627,00	16 627,00
28031	Amortissements des frais d'études	23 412,58	34 863,00	34 863,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 127,00	664,00	664,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	9 389,77	7 102,00	7 102,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		1 000,00	1 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 449,00	0,00	0,00
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	178,51	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	12 105,18	2 601,00	2 601,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	14 919,80	21 860,00	21 860,00
281318	Autres bâtiments publics	2 493,00	2 110,00	2 110,00
28132	Immeubles de rapport		80 280,00	80 280,00
28138	Autres constructions		8 506,00	8 506,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	133,00	133,00	133,00
28182	Matériel de transport	18 302,00	19 254,00	19 254,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 449,87	18 830,00	18 830,00
28184	Mobilier	10 895,58	18 491,00	18 491,00
28188	Autres immobilisations corporelles	46 867,87	82 739,00	82 739,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		318 168,16	474 517,04	474 517,04
041	Opérations patrimoniales (9)	3 291 985,70	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 438,89	0,00	0,00
27638	Autres établissements publics	3 285 546,81	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 610 153,86	474 517,04	474 517,04
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 579 523,91	1 423 492,04	1 423 492,04

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	806 498,96
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 229 991,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1004
LIBELLE : VIA FERRATA
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 508,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 508,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	13 508,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 10 342,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	10 342,00	0,00
1328	Autres	10 342,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	10 342,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accuse de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1005
LIBELLE : MEDIATHEQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		83 238,72	a 0,00	42 500,24	b 42 500,24	b
20	Immobilisations incorporelles	3 300,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 300,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	79 938,72	0,00	42 500,24	42 500,24	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 480,40	0,00	4 000,00	4 000,00	
2184	Mobilier	13 901,30	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	51 557,02	0,00	23 500,24	23 500,24	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-42 500,24
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1007

LIBELLE : GABARE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		140 329,74	^a 7 140,00	8 000,00	^b 8 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	10 973,54	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	10 973,54	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	122 334,80	7 140,00	8 000,00	8 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	23 571,67	0,00	8 000,00	8 000,00	
2182	Matériel de transport	89 122,46	7 140,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 640,67	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 021,40	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	7 021,40	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 13 554,37	^d 30 000,00
13	Subventions d'investissement	13 554,37	30 000,00
1328	Autres	13 554,37	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		28 414,37
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture

019-200066751-20200311-2020011-DE

Date de télétransmission : 16/04/2020

Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1023
LIBELLE : CHAPITEAU
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	5 300,00	^b 5 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 300,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'Assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1024
LIBELLE : PUY DU TOUR
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 380,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	10 380,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	10 380,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 6 163,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	6 163,00	0,00
1328	Autres	6 163,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		6 163,00
---	--	----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accuse de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1025
LIBELLE : BATIMENT ERDF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	12 500,00	^b 12 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 500,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1032
LIBELLE : INFORMATIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		26 755,86	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	26 755,86	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 904,02	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 851,84	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1039
LIBELLE : SIEGE INTERCO
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		25 560,00	^a 0,00	60 000,00	^b 60 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 560,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
2313	Constructions	25 560,00	0,00	60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2017

LIBELLE : MSP ST PRIVAT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 080,40	^a 0,00	40 800,00	^b 40 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	11 460,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	11 460,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	6 620,40	0,00	40 800,00	40 800,00	
2313	Constructions	6 620,40	0,00	40 800,00	40 800,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-40 800,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20171
LIBELLE : ZA LONGOUR
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		177 314,74	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	155 847,20	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	155 847,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	21 467,54	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	21 467,54	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20176
LIBELLE : VIAARVERNA
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		45 984,36	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	45 984,36	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	45 984,36	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00
1328	Autres	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	30 000,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20177
LIBELLE : PYLONE TELEPHONIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 20 439,60	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	20 439,60	0,00
1328	Autres	20 439,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		20 439,60
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20181
LIBELLE : PLU2018
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		129 072,98	^a 0,00	140 000,00	^b 140 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	129 072,98	0,00	140 000,00	140 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	127 295,97	0,00	140 000,00	140 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 777,01	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 32 000,00
13	Subventions d'investissement		32 000,00
1323	Départements		32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-108 000,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20182
LIBELLE : DORSAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructu	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20191
LIBELLE : VTT2019
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		934,00	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	934,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	934,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20194
LIBELLE : POLE SECURITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	13 200,00	^b 13 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	13 200,00	13 200,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	13 200,00	13 200,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 200,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2020

LIBELLE : MUREL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	8 570,50	b 8 570,50	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	7 570,50	7 570,50	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	7 570,50	7 570,50	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-8 570,50
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le montant des propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2088
LIBELLE : MASSIF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	16 280,00	^b 16 280,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 280,00	16 280,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 280,00	16 280,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 280,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2128
LIBELLE : ZA HOSPITAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	70 000,00	^b 70 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-70 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 606 112,00	7 606 112,00
Dépenses de l'exercice	7 606 112,00	7 606 112,00
011 Charges à caractère général	571 450,00	571 450,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	941 739,00	941 739,00
014 Atténuations de produits	4 142 496,00	4 142 496,00
023 Virement à la section d'investissement	159 457,04	159 457,04
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	315 060,00	315 060,00
65 Autres charges de gestion courante	1 299 890,00	1 299 890,00
66 Charges financières	34 135,00	34 135,00
67 Charges exceptionnelles	141 884,96	141 884,96
RECETTES TOTALES (2)	7 606 112,00	7 606 112,00
Recettes de l'exercice	6 906 645,08	6 906 645,08
013 Atténuations de charges	2 000,00	2 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	207 973,00	207 973,00
73 Impôts et taxes	5 708 577,00	5 708 577,00
74 Dotations, subventions et participations	928 795,08	928 795,08
75 Autres produits de gestion courante	58 300,00	58 300,00
77 Produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00
Restes à réaliser - reports	699 466,92	699 466,92
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	699 466,92	699 466,92

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-20200424
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

(1) Le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

B-30-A13

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BP COMCOM		BP	2020
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-20200420
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020
(1) Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2019-1222 du 22 novembre 2019 relative à la transparence de l'information financière et au rôle de l'audit interne.
(2) Le détail des dépenses et des recettes correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne CI-Non vérifiables.
B-30-A13

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé partiel (8) O/N	Catégorie d'emprunt (6)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)			Profil d'amortissement (7)		
								Niveau de taux (5)	actua- riel							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 400 598,00											
1641 Emprunts en euros (total)					3 400 598,00											
00000759172	Banque CAISSE D EPARGNE DU LIMOUSIN	01/06/2005		05/01/2006	42 694,00 F	F		3,65	4,00391		A	X		N		A-1
507101	Agence CREDIT AGRICOLE	17/05/2013		01/04/2014	140 000,00 F	F		3,5	3,5497		T	X		N		A-1
1811283	Agence LA BANQUE POSTALE	21/01/2016		01/06/2016	100 000,00 F	F		1,96	2,13171		T	X		N		A-1
4815550	Agence CREDIT AGRICOLE	09/11/2017		01/02/2018	160 000,00 F	F		0,92	1,3619		T	X		N		A-1
2248167	Banque CAISSE D EPARGNE DU LIMOUSIN	20/12/2016		25/04/2017	500 000,00 F	F		1,48	1,50257		M	C		N		A-1
K07377	Banque CAISSE D EPARGNE DU LIMOUSIN	24/07/2018		25/11/2018	250 000,00 V	V		0,9	1,33107		T	X		N		A-1
	Agence CREDIT AGRICOLE	25/09/2018		01/12/2018	883 162,00 F	F		1,689	1,48758		T	X		N		A-1
	Agence CREDIT AGRICOLE	25/09/2018		30/09/2019	1 324 742,00 C	C		EURIBOR	0,06332		A	F		N		A-1
Total général					3 400 598,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, P pour amortissement annuel constant, C pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Indiquer la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Copie reçue de réception en préfecture
N° de téléréception : 200066751-20200311-2020011-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)				3 117 322,41					131 724,59	31 043,12	0,00	1 845,05
		0,00		3 117 322,41					131 724,59	31 043,12	0,00	1 845,05
00000759172	N	0,00		3 552,96	2,00	F		4,00391	3 552,96	130,10	0,00	0,00
507101	N	0,00		94 688,96	9,00	F		3,5497	8 828,23	3 199,09	0,00	751,28
1811283	N	0,00		74 999,95	11,17	F		2,13171	6 666,68	1 421,00	0,00	111,61
4815550	N	0,00		128 000,00	7,83	F		1,3619	16 000,00	1 122,40	0,00	171,73
2248167	N	0,00		444 999,89	22,17	F		1,50257	20 000,04	6 450,33	0,00	104,83
KO7377	N	0,00		229 166,65	13,58	V		1,33107	16 666,68	2 006,24	0,00	191,25
	N	0,00		653 162,00	18,67	F		1,49756	24 000,00	14 961,06	0,00	115,99
	N	0,00		1 288 742,00	11,67	C		EURIBOR	36 000,00	1 752,90	0,00	398,96
Total général		0,00		3 117 322,41					131 724,59	31 043,12	0,00	1 845,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 100,00% 3 117 322,41					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
Autres types de structures						

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020011-D
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception en préfecture : 16/04/2020
 B-31-A24

Le tableau ci-dessus retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		131 800,00	131 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		131 800,00	131 800,00
1641	Emprunts en euros	131 800,00	131 800,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	131 800,00	7 140,00	D001 510 615,06	649 555,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		497 617,04	III
Ressources propres externes de l'année (a)		23 100,00	23 100,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	23 100,00	23 100,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		474 517,04	474 517,04
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	16 627,00	16 627,00
28031	Amortissements des frais d'études	34 863,00	34 863,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	664,00	664,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	7 102,00	7 102,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	2 601,00	2 601,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	21 860,00	21 860,00
281318	Autres bâtiments publics	2 110,00	2 110,00
28132	Immeubles de rapport	80 280,00	80 280,00
28138	Autres constructions	8 506,00	8 506,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	133,00	133,00
28182	Matériel de transport	19 254,00	19 254,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 830,00	18 830,00
28184	Mobilier	18 491,00	18 491,00
28188	Autres immobilisations corporelles	82 739,00	82 739,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	159 457,04	159 457,04

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	497 617,04	806 498,96	0,00	0,00	1 304 116,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 649 555,06
Ressources propres disponibles	IV 1 304 116,00
Solde	V = IV - II (6) + 654 560,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : SCHEMA EAU	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
		5 793,12	0,00	354 000,00	354 000,00
		1 881,15	0,00	0,00	0,00
		4 111,97	0,00	354 000,00	354 000,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	5 793,12	0,00	354 000,00	354 000,00
		84 759,80	0,00	137 439,00	137 439,00
		84 759,80	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
		0,00	0,00	137 439,00	137 439,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	84 759,80	0,00	137 439,00	137 439,00

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311
 Date de télétransmission : 20200311
 Date de réception préfecture : 20200311

(1) Opération par opération pour compte de tiers.
 (2) Pour mémoire des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Somme des crédits à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Somme des dépenses du chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Somme des dépenses du chapitre

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 6 906 645,08
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11	1,6	12,6	13	0	13
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Rédacteur	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif	C	2	0,8	2,8	3	0	3
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	0	0,8	0,8	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	0	2	2	0	2
Technicien principal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
FILIERE CULTURELLE (h)		4	0	4	4	0	4
Bibliothécaire	A	1	0	1	1	0	1
Assistant de Conservation	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint du Patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		17	1,6	18,6	19	0	19

(1) Les emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JINT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Les emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Les effectifs sont exprimés en équivalents temps pleins annuels travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(6) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(7) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(8) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(9) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(10) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(11) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(12) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(13) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(14) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(15) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(16) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(17) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(18) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(19) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(20) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(21) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(22) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(23) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(24) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(25) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(26) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(27) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(28) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(29) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

(30) Les emplois à temps partiel : ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5/12).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Administratif		ADM	332	0,00	Remplacement	CDD
Technique		TECH	326	0,00	CUI-CAE	Autres
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A1 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) L'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

Un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-b-1.

Un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-b-1.

Un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception
019-200066751-20200314-2020011-DE
Date de transmission : 16/04/2020
Date de réception : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 13/12/2017 06/02/2019	CORREZE EQUIPEMENT EPDA SERVIERES LE CHATEAU	CORREZE EQUIPEMENT EPDA SERVIERES LE CHATEAU		350 000,00 175 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

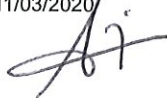
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Argentat, le 11/03/2020
Le Président,

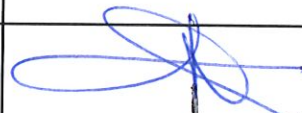


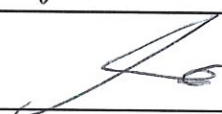





Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Argentat, le 11/03/2020

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 06/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. RIGAL Christian	
M. MEILHAC Sébastien	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	










Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme PIEMONTESE Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	








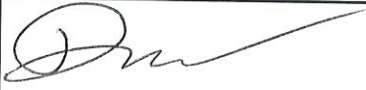
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020




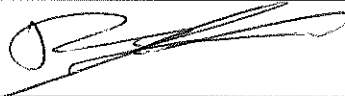
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	



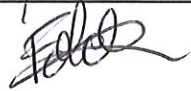





Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXCLES	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A Argentat, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020011-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE**XAINTRIE VAL' DORDOGNE**

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	35*
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

** M. Hubert ARRESTIER ne participe pas au vote.***ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGERÈS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,

Vu les résultats du Compte Administratif du Budget Annexe pour l'exercice 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 4 mars 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 5 mars 2020,

Monsieur le Président ayant quitté la salle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire arrête les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont annexés dans le document joint (Compte Administratif – Budget Annexe Ordures Ménagères).

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argental-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET : 20006675100021

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BA OM

ANNEE 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
p.32	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.34	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.35	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.36	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.37	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.38	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.40	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020012-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Code INSEE 19010	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE BA OM	CA 2019
---------------------	-----------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12 047
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	5,62%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	28,42%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

----- Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la catégorie de l'organisme en cause.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 248 250,77	G	2 186 398,11
	Section d'investissement	B	192 711,90	H	229 278,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	749 215,46 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	351 294,96 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			2 440 962,67 = A+B+C+D		3 516 187,28 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	32 400,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		32 400,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		2 248 250,77 = A+C+E		2 935 613,57 = G+H+K
	Section d'investissement		225 111,90 = B+D+F		580 573,71 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		2 473 362,67 = A+B+C+D+E+F		3 516 187,28 = G+H+I+J+K+L

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA 2019
---------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 32 400,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	32 400,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	797 860,00	630 996,42	0,00	0,00	166 863,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 233 480,00	1 067 689,96	0,00	0,00	165 790,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	382 585,00	325 905,06	0,00	0,00	56 679,94
Total des dépenses de gestion courante		2 413 925,00	2 024 591,44	0,00	0,00	389 333,56
66	Charges financières	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	1 649,19	0,00	0,00	1 350,81
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	168 250,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 585 445,00	2 026 240,63	0,00	0,00	559 204,37
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	222 020,00	222 010,14			9,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		222 020,00	222 010,14			9,86
TOTAL		2 807 465,00	2 248 250,77	0,00	0,00	559 214,23
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	23 370,00	43 724,86	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	104 600,00	122 946,96	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 391 830,00	1 395 321,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	538 450,00	621 311,08	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 058 250,00	2 183 304,90	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 093,21	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 058 250,00	2 186 398,11	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 058 250,00	2 186 398,11	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		749 215,46				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	579 314,00	192 711,90	32 400,00	354 202,10
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		579 314,00	192 711,90	32 400,00	354 202,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		579 314,00	192 711,90	32 400,00	354 202,10
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	185 750,00	0,00	0,00	185 750,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		185 750,00	0,00	0,00	185 750,00
TOTAL		765 064,00	192 711,90	32 400,00	539 952,10
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 000,00	7 268,61	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 000,00	7 268,61	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 000,00	7 268,61	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	222 020,00	222 010,14	0,00	9,86
041	Opérations patrimoniales (1)	185 750,00	0,00	0,00	185 750,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		407 770,00	222 010,14	0,00	185 759,86
TOTAL		413 770,00	229 278,75	0,00	184 491,25
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		351 294,96			

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA 2019
---------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	630 996,42		630 996,42
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 067 689,96		1 067 689,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	325 905,06		325 905,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 649,19	0,00	1 649,19
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	222 010,14	222 010,14
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 026 240,63	222 010,14	2 248 250,77
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	192 711,90	0,00	192 711,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	192 711,90	0,00	192 711,90
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018			0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, la réception en préfecture sur un

019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 724,86		43 724,86
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	122 946,96		122 946,96
73	Impôts et taxes	1 395 321,00		1 395 321,00
74	Dotations, subventions et participations	621 311,08		621 311,08
75	Autres produits de gestion courante	1,00		1,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	3 093,21	0,00	3 093,21
	Recettes de fonctionnement - Total	2 186 398,11	0,00	2 186 398,11
	Pour information			749 215,46
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 268,61	0,00	7 268,61
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		222 010,14	222 010,14
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	7 268,61	222 010,14	229 278,75
	Pour information			351 294,96
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, le montant des travaux effectués sur un

exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	797 860,00	630 996,42	0,00	0,00	166 863,58
60611	Eau et assainissement	8 200,00	1 307,68	0,00	0,00	6 892,32
60612	Énergie - Électricité	35 800,00	24 120,54	0,00	0,00	11 679,46
60621	Combustibles	2 000,00	1 440,00	0,00	0,00	560,00
60622	Carburants	137 200,00	130 760,76	0,00	0,00	6 439,24
60628	Autres fournitures non stockées	3 300,00	2 492,34	0,00	0,00	807,66
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	2 088,52	0,00	0,00	711,48
60632	Fournitures de petit équipement	27 200,00	17 718,99	0,00	0,00	9 481,01
60636	Vêtements de travail	13 650,00	9 455,50	0,00	0,00	4 194,50
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 472,54	0,00	0,00	1 027,46
6068	Autres matières et fournitures	29 450,00	16 914,85	0,00	0,00	12 535,15
611	Contrats de prestations de services	78 400,00	56 389,44	0,00	0,00	22 010,56
6135	Locations mobilières	26 300,00	28 545,26	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	2 200,00	572,14	0,00	0,00	1 627,86
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 950,00	3 286,69	0,00	0,00	2 663,31
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
61551	Matériel roulant	70 000,00	48 319,37	0,00	0,00	21 680,63
61558	Autres biens mobiliers	31 800,00	37 234,02	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 400,00	10 248,66	0,00	0,00	10 151,34
6161	Assurance multirisques	10 600,00	8 416,89	0,00	0,00	2 183,11
617	Etudes et recherches	50 000,00	21 046,80	0,00	0,00	28 953,20
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00	2 304,00	0,00	0,00	8 696,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	642,69	0,00	0,00	157,31
6232	Fêtes et cérémonies	1 800,00	293,13	0,00	0,00	1 506,87
6237	Publications	12 400,00	4 396,80	0,00	0,00	8 003,20
6241	Transports de biens	34 000,00	35 566,80	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	365,28	0,00	0,00	3 634,72
6261	Frais d'affranchissement	500,00	140,62	0,00	0,00	359,38
6262	Frais de télécommunications	6 160,00	4 989,60	0,00	0,00	1 170,40
62871	A la collectivité de rattachement	107 000,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00	52 584,51	0,00	0,00	7 415,49
63512	Taxes foncières	50,00	42,00	0,00	0,00	8,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 200,00	840,00	0,00	0,00	360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 233 480,00	1 067 689,96	0,00	0,00	165 790,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 850,00	3 075,38	0,00	0,00	774,62
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	19 105,00	14 060,43	0,00	0,00	5 044,57
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 485,00	1 845,41	0,00	0,00	639,59
64111	Rémunération principale	639 450,00	574 134,71	0,00	0,00	65 315,29
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	13 550,00	12 165,63	0,00	0,00	1 384,37
64118	Autres indemnités	72 555,00	54 877,13	0,00	0,00	17 677,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires permanentes.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64131	Rémunérations	80 920,00	56 646,68	0,00	0,00	24 273,32
64168	Autres emplois d'insertion	6 270,00	4 882,65	0,00	0,00	1 387,35
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	123 910,00	101 455,91	0,00	0,00	22 454,09
6453	Cotisations aux caisses de retraite	207 370,00	183 058,72	0,00	0,00	24 311,28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 770,00	2 616,13	0,00	0,00	2 153,87
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 770,00	37 755,41	0,00	0,00	14,59
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 385,00	5 976,00	0,00	0,00	409,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 600,00	1 401,26	0,00	0,00	1 198,74
6478	Autres charges sociales diverses	12 490,00	13 738,51	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	382 585,00	325 905,06	0,00	0,00	56 679,94
6541	Créances admises en non-valeur	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
65541	Contributions au fonds de compensation des c	380 000,00	324 410,00	0,00	0,00	55 590,00
65731	Etat	2 000,00	1 492,97	0,00	0,00	507,03
65888	Autres	35,00	2,09	0,00	0,00	32,91
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 413 925,00	2 024 591,44	0,00	0,00	389 333,56
66	Charges financières (b)	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'empr	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	1 649,19	0,00	0,00	1 350,81
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	1 649,19	0,00	0,00	350,81
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	168 250,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 585 445,00	2 026 240,63	0,00	0,00	559 204,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	222 020,00	222 010,14			9,86
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	222 020,00	222 010,14			9,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		222 020,00	222 010,14			9,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		222 020,00	222 010,14			9,86
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 807 465,00	2 248 250,77	0,00	0,00	559 214,23
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	23 370,00	43 724,86	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	22 010,00	21 848,30	0,00	0,00	161,70
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 360,00	21 876,56	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	104 600,00	122 946,96	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	600,00	776,40	0,00	0,00	0,00
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels	104 000,00	122 170,56	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 391 830,00	1 395 321,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	148,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	1 391 830,00	1 395 173,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	538 450,00	621 311,08	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	100,00	78,64	0,00	0,00	21,36
74748	Autres communes	24 300,00	16 415,89	0,00	0,00	7 884,11
74758	Autres groupements	420 050,00	503 600,04	0,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	65 000,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	29 000,00	36 216,51	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		2 058 250,00	2 183 304,90	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 093,21	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 093,21	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 058 250,00	2 186 398,11	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 058 250,00	2 186 398,11	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		749 215,46				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires permanentes.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	579 314.00	192 711,90	32 400,00	354 202.10
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	235 000.00	126 383,10	0,00	108 616.90
21571	Matériel roulant - Voirie	50 000.00	24 912,00	0,00	25 088.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	68 656.00	38 935,20	0,00	29 720.80
2182	Matériel de transport	198 658.00	0,00	32 400,00	166 258.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000.00	0,00	0,00	12 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000.00	2 481,60	0,00	12 518.40
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		579 314.00	192 711,90	32 400,00	354 202.10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		579 314.00	192 711,90	32 400,00	354 202.10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	185 750.00	0,00		185 750.00
204411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	185 750.00	0,00		185 750.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		185 750.00	0,00		185 750.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		765 064.00	192 711,90	32 400,00	539 952.10
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000.00	7 268,61	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	5 000.00	7 268,61	0,00	0.00
024	Produits de cessions	1 000.00			
Total des recettes financières		6 000.00	7 268,61	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 000.00	7 268,61	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	222 020.00	222 010,14		9.86
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 087.00	1 084,00		3.00
281318	Autres bâtiments publics	12 838.00	12 837,52		0.48
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des consi	36 700.00	36 698,00		2.00
281571	Matériel roulant	19 265.00	19 264,83		0.17
281578	Autre matériel et outillage de voirie	910.00	910,00		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	50 746.00	50 744,46		1.54
28182	Matériel de transport	97 883.00	97 882,40		0.60
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 591.00	2 588,93		2.07
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		222 020.00	222 010,14		9.86
041	Opérations patrimoniales (5)	185 750.00	0,00		185 750.00
2138	Autres constructions	185 750.00	0,00		185 750.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		407 770.00	222 010,14		185 759.86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		413 770.00	229 278,75	0,00	184 491.25
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		351 294,96			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime de consolidation en préfecture.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : CONTAINERS COLONNES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		50 000,00 ^A	24 912,00	0,00	25 088,00 ^B	123 264,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	24 912,00	0,00	25 088,00	123 264,00
21571	Matériel roulant - Voirie	50 000,00	24 912,00	0,00	25 088,00	123 264,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -24 912,00	D-B -123 264,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 39
LIBELLE : CENTRE DE TRI
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		30 656,00 ^A	12 988,80	0,00	17 667,20 ^B	74 976,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 656,00	12 988,80	0,00	17 667,20	74 976,10
2158	Autres installations, matériel et outillage t	30 656,00	12 988,80	0,00	17 667,20	74 976,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -12 988,80	D-B -74 976,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 62

LIBELLE : BENNES 25M3

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		30 000,00 ^A	23 133,60	0,00	6 866,40 ^B	34 718,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	23 133,60	0,00	6 866,40	34 718,40
2158	Autres installations, matériel et outillage t	30 000,00	23 133,60	0,00	6 866,40	34 718,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -23 133,60	D-B -34 718,40

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72

LIBELLE : ACQUISITION 3T5

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		33 000,00	^A 0,00	32 400,00	600,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 000,00	0,00	32 400,00	600,00	0,00
2182	Matériel de transport	33 000,00	0,00	32 400,00	600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A} 0,00	^{D-B} 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 73
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL GARAGE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		8 000,00	^A 2 812,80	0,00	5 187,20	^B 12 168,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	2 812,80	0,00	5 187,20	12 168,80
2158	Autres installations, matériel et outillage t	8 000,00	2 812,80	0,00	5 187,20	12 168,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A}	-2 812,80	^{D-B} -12 168,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 85
LIBELLE : ACQUISITION PELLE A PNEUS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		40 000,00	^A 0,00	0,00	40 000,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A} 0,00	^{D-B} 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 86
LIBELLE : REFECTION COUR SERVICES TECHNIQUES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		135 000,00	^A 126 383,10	0,00	8 616,90	^B 126 383,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	135 000,00	126 383,10	0,00	8 616,90	126 383,10
2128	Autres agencements et aménagements d	135 000,00	126 383,10	0,00	8 616,90	126 383,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A} -126 383,10	^{D-B} -126 383,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 87
LIBELLE : MONITEURS INFORMATIQUES BOM
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		12 000,00	^A 0,00	0,00	12 000,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A} 0,00	^{D-B} 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	CA 2019
---------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 88
LIBELLE : PANNEAUX DE COMMUNICATION BOM
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		15 000,00	^A 2 481,60	0,00	12 518,40	^B 2 481,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	2 481,60	0,00	12 518,40	2 481,60
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	2 481,60	0,00	12 518,40	2 481,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A}	-2 481,60	^{D-B} -2 481,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 89
LIBELLE : AMENAGEMENT DECHETTERIE GOULLES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		100 000,00 ^A	0,00	0,00	100 000,00 ^B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements d	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90
LIBELLE : DIVERS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		125 658,00	A	0,00	125 658,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 658,00	0,00	0,00	125 658,00	0,00
2182	Matériel de transport	125 658,00	0,00	0,00	125 658,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Accusé de réception en préfecture
 019-2019-066751-20200311_2020012-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception en préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0.00	0.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	32 400,00	0,00	32 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		228 020.00	229 278.75
Ressources propres externes de l'année (a)		5 000.00	7 268.61
10222	Dotations, fonds divers et réserves	5 000.00	7 268.61
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		223 020.00	222 010.14
28128	<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 087.00	1 084.00
281318	<i>Amortissement des immobilisations</i>	12 838.00	12 837.52
28135	<i>Amortissement des immobilisations</i>	36 700.00	36 698.00
281571	<i>Amortissement des immobilisations</i>	19 265.00	19 264.83
281578	<i>Amortissement des immobilisations</i>	910.00	910.00
28158	<i>Amortissement des immobilisations</i>	50 746.00	50 744.46
28182	<i>Amortissement des immobilisations</i>	97 883.00	97 882.40
28183	<i>Amortissement des immobilisations</i>	2 591.00	2 588.93
024	Produits de cessions	1 000.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	229 278.75	0.00	351 294.96	0,00	580 573,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 32 400,00
Ressources propres disponibles	IV 580 573,71
Solde	V = IV - II (3) + 548 173,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	630 996,42	Recettes issues de la TEOM		
60611	Eau et assainissement	1 307,68	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 395 173,00
60612	Énergie - Électricité	24 120,54	Dotations et participations reçues		
60621	Combustibles	1 440,00	621 311,08		
60622	Carburants	130 760,76	744	FCTVA	78,64
60628	Autres fournitures non stockées	2 492,34	74748	Autres communes	16 415,89
60631	Fournitures d'entretien	2 088,52	74758	Autres groupements	503 600,04
60632	Fournitures de petit équipement	17 718,99	7477	Budget communautaire et fonds structurels	65 000,00
60636	Vêtements de travail	9 455,50	7488	Autres attributions et participations	36 216,51
6064	Fournitures administratives	1 472,54	Autres recettes de fonctionnement		
6068	Autres matières et fournitures	16 914,85	éventuelles		
611	Contrats de prestations de services	56 389,44	70	Produits des services, du domaine e	122 946,96
6135	Locations mobilières	28 545,26	7018	Autres ventes de produits finis	776,40
61521	Terrains	572,14	70613	Abonnement pour enlèvement des déchets ir	122 170,56
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	3 286,69	73	Impôts et taxes	148,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	148,00
61551	Matériel roulant	48 319,37	75	Autres produits de gestion courante	1,00
61558	Autres biens mobiliers	37 234,02	7588	Autres produits divers de gestion courante	1,00
6156	Maintenance	10 248,66	77	Produits exceptionnels	3 093,21
6161	Assurance multirisques	8 416,89	7788	Produits exceptionnels divers	3 093,21
617	Études et recherches	21 046,80	013	Atténuations de charges	43 724,86
6182	Documentation générale et technique	0,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	21 848,30
6184	Versements à des organismes de formation	2 304,00	6459	Remboursements sur charges de SS et de pi	21 876,56
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	642,69			
6232	Fêtes et cérémonies	293,13			
6237	Publications	4 396,80			
6241	Transports de biens	35 566,80			
6251	Voyages et déplacements	365,28			
6261	Frais d'affranchissement	140,62			
6262	Frais de télécommunications	4 989,60			
62871	A la collectivité de rattachement	107 000,00			
6288	Autres services extérieurs	52 584,51			
63512	Taxes foncières	42,00			
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	840,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 067 689,96			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 075,38			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	14 060,43			
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 845,41			
64111	Rémunération principale	574 134,71			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	12 165,63			
64118	Autres indemnités	54 877,13			
64131	Rémunérations	56 646,68			
64168	Autres emplois d'insertion	4 882,65			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 455,91			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	183 058,72			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 616,13			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 755,41			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 976,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 401,26			
6478	Autres charges sociales diverses	13 738,51			
65	Autres charges de gestion courante	325 905,06			
6541	Créances admises en non-valeur	0,00			
65541	Contributions au fonds de compensation des	324 410,00			
65731	Etat	1 492,97			
65888	Autres	2,09			
66	Charges financières	0,00			
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'err	0,00			

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

67	Charges exceptionnelles	1 649,19		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00		
678	Autres charges exceptionnelles	1 649,19		
	Total des dépenses réelles	2 026 240,63		Total des recettes réelles
				2 186 398,11
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	<i>222 010,14</i>		
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelle.</i>	<i>222 010,14</i>		
	Total des dépenses d'ordre	222 010,14		Total des recettes d'ordre
				0,00
	TOTAL GENERAL	2 248 250,77		TOTAL GENERAL
				2 186 398,11

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	192 711,90		Dotations et subventions reçues	7 268,61
2128	Autres agencements et aménagements de te	126 383,10	10222	F.C.T.V.A.	7 268,61
21571	Matériel roulant - Voirie	24 912,00			
2158	Autres installations, matériel et outillage tech	38 935,20			
2182	Matériel de transport	0,00			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	2 481,60			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers		024	Produits de cessions	0,00
	Total des dépenses réelles	192 711,90		Total des recettes réelles	7 268,61
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	222 010,14
			28128	Autres agencements et aménagements de te	1 084,00
			281318	Autres bâtiments publics	12 837,52
			28135	Installat° générales, agencements, aménage.	36 698,00
			281571	Matériel roulant	19 264,83
			281578	Autre matériel et outillage de voirie	910,00
			28158	Autres installations, matériel et outillage tech	50 744,46
			28182	Matériel de transport	97 882,40
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 588,93
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	222 010,14
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	192 711,90		TOTAL GENERAL DES RECETTES	229 278,75

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
18/02/2019	100 CONTAINERS OM 100 CONTAINERS TRI	24 912,00	0,00	7
13/05/2019	COFFRET 21 CLIQUETS 9 DOUILLES	834,00	0,00	1
25/07/2019	MEULEUSE D ANGLE	814,80	0,00	1
25/07/2019	CRIC HYDROPNEUMATIQUE	1 164,00	0,00	1
07/08/2019	PANNEAUX COMMUNICATIONS BOM	2 481,60	0,00	6
08/08/2019	ANNONCE APPEL OFFRES AMENAGEMENT COUR SERVICES TECHNIQUES	818,30	0,00	1
26/08/2019	POMPE CADPEDA VERTICALE INOX	2 332,80	0,00	6
16/09/2019	2 BENNES 30M3 ET 2 BENNES 20M3	23 133,60	0,00	10
25/10/2019	AMENAGEMENT COUR SERV TECH	109 686,80	0,00	15
10/11/2019	AMENAGEMENT COUR SERVICES TECHNIQUES	3 000,00	0,00	15
12/11/2019	AMENAGEMENT COUR SERV TECH CLOTURE	2 255,00	0,00	15
12/11/2019	AMENAGEMENT COUR SERV TECH CLOTURE	5 022,00	0,00	15
04/12/2019	AMENAGEMENT COUR SERV TECH	5 601,00	0,00	15
TOTAL GENERAL		182 055,90	0,00	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0,8	1,8	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0,8	0,8	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		26	0,57	26,57	27	0	27
ADJOINT TECHNIQUE	C	17	0,57	17,57	18	0	18
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	5	0	5	5	0	5
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		27	1,37	28,37	29	0	29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BA OM

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	765 064.00	192 711.90	32 400.00	539 952,10
RECETTES	765 064.00	580 573.71	0.00	184 490,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 807 465.00	2 248 250.77	0.00	559 214,23
RECETTES	2 807 465.00	2 935 613.57	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	765 064.00	192 711.90	32 400.00	539 952,10
RECETTES	765 064.00	580 573.71	0.00	184 490,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 807 465.00	2 248 250.77	0.00	559 214,23
RECETTES	2 807 465.00	2 935 613.57	0.00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 572 529,00	2 440 962,67	32 400,00	1 099 166,33
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 572 529,00	3 516 187,28	0,00	56 341,72

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Résultats budgétaires de l'exercice

10300 - ORDURES MENAGERES XVD

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	765 064,00	2 807 465,00	3 572 529,00
Titres de recette émis (b)	229 278,75	2 224 249,81	2 453 528,56
Réductions de titres (c)		37 851,70	37 851,70
Recettes nettes (d = b - c)	229 278,75	2 186 398,11	2 415 676,86
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	765 064,00	2 807 465,00	3 572 529,00
Mandats émis (f)	192 711,90	2 248 250,77	2 440 962,67
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	192 711,90	2 248 250,77	2 440 962,67
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	36 566,85	61 852,66	25 285,81
(h - d) Déficit			

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020012-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10300 - ORDURES MENAGERES XVD

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	351 294,96		36 566,85		387 861,81
Fonctionnement	749 215,46		-61 852,66		687 362,80
TOTAL I	1 100 510,42		-25 285,81		1 075 224,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 100 510,42		-25 285,81		1 075 224,61

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : CC XAINTRIE VAL DORDOGNE Budget : BA OM

2019

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				32 400.00 €
2182 - Matériel de transport	812	198 658.00 €	0.00 €	32 400.00 €
	Total des dépenses	198 658.00 €	0.00 €	32 400.00 €

Le Président

Commune de Coignac
XAINTRIE VAL DORDOGNE
Avenue Charles de Gaulle
18400 ALENÇON - France
05.52.91.01.75

M. Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019 200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le *Président*
 A Argentat, le 11/03/2020
 Le *Président*

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :


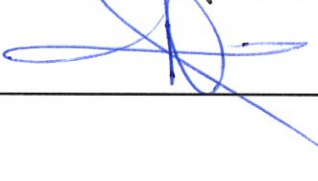
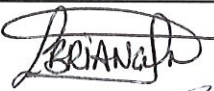
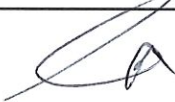
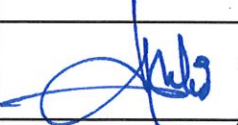
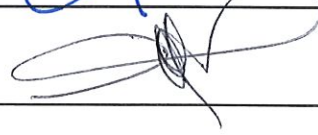

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Argentat, le 11/03/2020



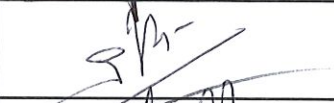
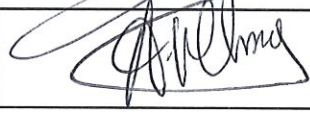




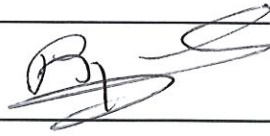
Date de convocation : 06/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2



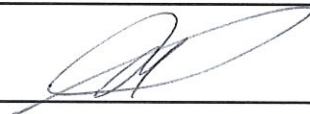

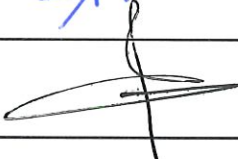

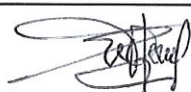
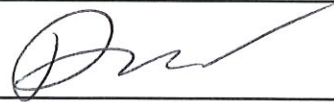
Mme PIEMONTESI Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

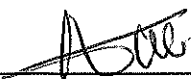
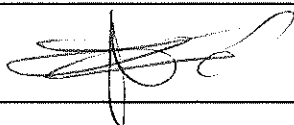

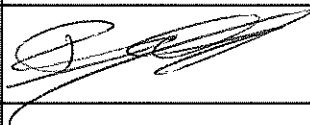
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

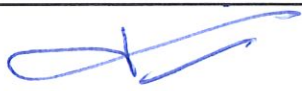

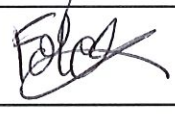





D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXICLES	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A ARGENTAT, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020012-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020013-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-31,

Vu la délibération approuvant le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe Ordures Ménagères,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe pour l'exercice 2019 de Xaintrie Val' Dordogne proposé par le Trésorier,

Considérant que :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Communauté de Communes **Le Président**
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentaï-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020013-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL
Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS
M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU
Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –
M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -
Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020014-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du 04 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 05 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Considérant que :

Il appartient au Conseil Communautaire de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constatée au Compte Administratif 2019 du Budget Annexe Ordures Ménagères. Le résultat cumulé s'élève à 687 362.80 €, au regard des éléments suivants :

POUR MÉMOIRE :

- Résultat d'exploitation antérieur reporté (report à nouveau)	749 215.46 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	351 294.96 €

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2019

- Solde d'exécution de l'exercice	36 566.85 €
- Solde d'exécution cumulé	387 861.81 €

RESTES A RÉALISER AU 31.12.2019

- Dépenses d'investissement	32 400.00 €
- Recettes d'investissement	0 €

Solde des restes à réaliser : - 32 400.00 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT À LA DATE DU 31.12.2019

- Rappel du solde d'exécution cumulé	387 861.81 €
- Rappel du solde des Restes à Réaliser	- 32 400.00 €

Solde : 355 461.81 €

Excédent d'investissement : 355 461.81 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION À AFFECTER

- Résultat de l'exercice :	- 61 852.66 €
- Résultat antérieur :	749 215.46 €

Total à affecter : 687 362.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1° - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	
- Crédit du compte 1068 sur BA OM 2020	NÉANT
2° - Affectation complémentaire en "Réserves"	
- Crédit du compte 1068 sur BA OM 2020	NÉANT
3° - Déficit ou excédent d'exploitation à reporter au BA OM 2020 (report à nouveau débiteur ou créiteur)	687 362.80 €
Report créiteur section d'investissement (001)	355 461.81 €
Report créiteur section de fonctionnement (002)	687 362.80 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
MAYRIE VAL DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020014-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020014-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

ADOPTION DU TAUX DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2017-087 du 13 septembre 2017 relative à l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive,

Vu l'avis favorable du 4 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 5 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Considérant que :

En 2017, Xaintrie Val' Dordogne a voté des taux de TEOM différents par commune, comme c'était le cas les précédentes années pour le SICRA. Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 13 septembre 2017, a décidé d'instaurer un taux unique à compter de 2018. Il est toutefois précisé qu'un mécanisme de lissage sur 3 ans a été concomitamment décidé.

Au regard des besoins du budget annexe ordures ménagères et de l'optimisation des dépenses et des recettes, il est proposé d'adopter le maintien de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit un taux de 11,85 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire arrête le taux de TEOM, pour l'année 2020, à 11,85 %.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 910 XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Bases exonérées sur délibération : 1 528
 Bases écrêtées plafonnement TEOM : 140 813
 Coefficient : 2.00
 Bases définitives de l'année précédente : 11 751 063
 Bases prévisionnelles d'imposition : 11 941 476

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS

A TULLE, le 04 mars 2020

A

, le

A

, le

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

JEAN-FRANCOIS ODRU

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020015-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2020
 Date de réception préfecture : 23/04/2020

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL'DORDOGNE
 Avenue du 8 Mai - B.P. 51
 19400 Argentat-Sur-Dordogne
 05.55.91.01.75

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 910 XAINTRIE VAL'DORDOGNE

1259 TEOM - I

COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
004 ALBUSSAC	01	P	593 765	11,60	68 877
010 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	02	P	4 191 909	11,59	485 842
014 AURIAC	03	P	251 924	12,86	32 397
017 BASSIGNAC LE BAS	04	P	86 228	12,50	10 779
018 BASSIGNAC LE HAUT	05	P	197 287	11,63	22 944
034 CAMPS-ST MATHURIN	06	P	194 450	12,22	23 762
045 LA CHAPELLE ST GERAUD	07	P	180 962	10,86	19 652
069 DARAZAC	08	P	144 670	12,32	17 823
084 FORGES	09	P	302 386	11,66	35 258
086 GOULLES	10	P	253 348	12,91	32 707
091 HAUTEFAGE	11	P	282 822	12,68	35 862
133 MERCOEUR	12	P	174 099	13,48	23 469
140 MONCEAUX SUR DORDOGNE	13	P	651 827	11,30	73 656
149 NEUVILLE	14	P	166 245	12,83	21 329
171 REYGADE	15	P	106 561	11,00	11 722
173 RILHAC XAINTRIE	16	P	211 351	13,18	27 856
186 ST BONNET ELVERT	17	P	172 970	12,56	21 725
189 ST BONNET LES TOURS	18	P	54 625	11,25	6 145
192 ST CHAMANT	19	P	480 174	11,10	53 299
193 ST CIRGUES LA LOUTURE	20	P	166 819	13,66	22 787

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 910 XAINTRIE VAL'DORDOGNE

1259 TEOM - I

COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
205 ST GENIEZ O MERLE	21	P	104 618	13,36	13 977
212 ST HILAIRE TAURIEUX	22	P	73 783	11,57	8 537
214 ST JULIEN AUX BOIS	23	P	423 004	11,55	48 857
215 ST JULIEN LE PELERIN	24	P	85 832	14,13	12 128
221 ST MARTIAL ENTRAYGUES	25	P	106 008	12,54	13 293
222 ST MARTIN LA MEANNE	26	P	368 548	11,92	43 931
237 SAINT PRIVAT	27	P	1 040 948	11,30	117 627
245 SAINT SYLVAIN	28	P	138 562	11,19	15 505
258 SERVIERES LE CHATEAU	29	P	478 507	13,24	63 354
259 SEXCLES	30	P	257 244	11,59	29 815

A TULLE, le 04 mars 2020

A

, le

A Argentat

, le 27 mars 2020

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

JEAN-FRANCOIS ODRU



Communauté de Communes
XAINTRIE VAL'DORDOGNE
 Avenue du 8 Mai - B.P. 51
 19400 Argentat-Sur-Dordogne
 05.55.91.01.75

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020015-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2020
 Date de réception préfecture : 23/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

Liste des bases écrêtées par commune au titre du plafonnement THOM

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 910 XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Code	Libellé	VLM	Base écrêtée
004	ALBUSSAC	2 587	1 617
010	ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	3 273	53 659
014	AURIAAC	2 084	2 936
017	BASSIGNAC LE BAS	2 102	6 498
018	BASSIGNAC LE HAUT	2 143	2 231
034	CAMPS-ST MATHURIN	1 963	1 497
045	LA CHAPELLE ST GERAUD	2 341	1 181
069	DARAZAC	2 024	2 174
084	FORGES	2 434	4 111
086	GOULLES	2 055	5 576
091	HAUTEFAGE	2 302	3 003
133	MERCOEUR	2 143	2 103
140	MONCEAUX SUR DORDOGNE	2 728	3 530
149	NEUVILLE	2 372	1 058
171	REYGADE	2 182	884
173	RILHAC XAINTRIE	1 849	5 434
186	ST BONNET ELVERT	1 960	3 361
189	ST BONNET LES TOURS	2 267	3 830
192	ST CHAMANT	2 650	4 059
193	ST CIRGUES LA LOUTRE	1 765	547
205	ST GENIEZ O MERLE	1 891	892
212	ST HILAIRE TAURIEUX	2 105	816
214	ST JULIEN AUX BOIS	2 113	7 095
215	ST JULIEN LE PELERIN	1 820	1 092
221	ST MARTIAL ENTRAYGUES	2 536	38
222	ST MARTIN LA MEANNE	2 119	5 277
237	SAINTE PRIVAT	2 566	11 642
245	SAINTE SYLVAIN	2 591	1 116
258	SERVIERES LE CHATEAU	2 152	2 725
259	SEXCLIES	2 472	831

Accusé de réception en préfecture
019-20066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020015-DE
Date de télétransmission : 23/04/2020
Date de réception préfecture : 23/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	36
- de Présents	32	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	36		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Michel TEULIERE
Roger CAUX	Éloïc MODART	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	Anne VIEILLEMARINGE
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL
Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS
M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU
Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –
M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -
Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE « ORDURES MÉNAGÈRES »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable du 4 février 2020 de la commission « déchets »,

Vu l'avis favorable du 4 mars 2020 de la commission « Finances et administration générale »

Vu l'avis favorable du 5 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve, tel qu'annexé, le budget primitif du budget annexe « ordures ménagères ».

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET : 20006675100021

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BA OM

ANNEE 2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Code INSEE 19010	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE BA OM	BP 2020
---------------------	-----------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,99	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	4,96	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	25,44	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la catégorie de l'organisme en cause.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	BP	2020
---------------------------------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 767 741,00	2 080 378,20
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 687 362,80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 767 741,00	2 767 741,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	851 397,00	495 935,19
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	32 400,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 387 861,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		883 797,00	883 797,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 651 538,00	3 651 538,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	797 860,00	0,00	779 400,00	779 400,00	779 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 233 480,00	0,00	1 183 970,00	1 183 970,00	1 183 970,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	382 585,00	0,00	352 591,00	352 591,00	352 591,00
Total des dépenses de gestion courante		2 413 925,00	0,00	2 315 961,00	2 315 961,00	2 315 961,00
66	Charges financières	270,00	0,00	270,00	270,00	270,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	168 250,00		143 825,00	143 825,00	143 825,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 585 445,00	0,00	2 462 556,00	2 462 556,00	2 462 556,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			70 000,00	70 000,00	70 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	222 020,00		235 185,00	235 185,00	235 185,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		222 020,00		305 185,00	305 185,00	305 185,00
TOTAL		2 807 465,00	0,00	2 767 741,00	2 767 741,00	2 767 741,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 767 741,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 370,00	0,00	32 920,20	32 920,20	32 920,20
70	Produits des services, du domaine et ventes di	104 600,00	0,00	103 245,00	103 245,00	103 245,00
73	Impôts et taxes	1 391 830,00	0,00	1 415 063,00	1 415 063,00	1 415 063,00
74	Dotations, subventions et participations	538 450,00	0,00	529 150,00	529 150,00	529 150,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 058 250,00	0,00	2 080 378,20	2 080 378,20	2 080 378,20
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 058 250,00	0,00	2 080 378,20	2 080 378,20	2 080 378,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 058 250,00	0,00	2 080 378,20	2 080 378,20	2 080 378,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

687 362,80

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 767 741,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	305 185,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	579 314,00	32 400,00	617 200,00	617 200,00	649 600,00
	Total des dépenses d'équipement	579 314,00	32 400,00	617 200,00	617 200,00	649 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			48 447,00	48 447,00	48 447,00
	Total des dépenses financières		0,00	48 447,00	48 447,00	48 447,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	579 314,00	32 400,00	665 647,00	665 647,00	698 047,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	185 750,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	185 750,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
	TOTAL	765 064,00	32 400,00	851 397,00	851 397,00	883 797,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 883 797,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 000,00	0,00	5 000,19	5 000,19	5 000,19
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	1 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 000,00	0,00	5 000,19	5 000,19	5 000,19
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 000,00	0,00	5 000,19	5 000,19	5 000,19
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			70 000,00	70 000,00	70 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	222 020,00		235 185,00	235 185,00	235 185,00
041	Opérations patrimoniales (4)	185 750,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	407 770,00		490 935,00	490 935,00	490 935,00
	TOTAL	413 770,00	0,00	495 935,19	495 935,19	495 935,19

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 387 861,81

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 883 797,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	305 185,00
---	------------

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	BP 2020
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	779 400,00		779 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 183 970,00		1 183 970,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	352 591,00		352 591,00
66	Charges financières	270,00	0,00	270,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	235 185,00	235 185,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	143 825,00		143 825,00
023	Virement à la section d'investissement		70 000,00	70 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 462 556,00	305 185,00	2 767 741,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 767 741,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	649 600,00		649 600,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	185 750,00	185 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	48 447,00		48 447,00
	Dépenses d'investissement - Total	698 047,00	185 750,00	883 797,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	883 797,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, les opérations d'investissement sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 920,20		32 920,20
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	103 245,00		103 245,00
73	Impôts et taxes	1 415 063,00		1 415 063,00
74	Dotations, subventions et participations	529 150,00		529 150,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 080 378,20	0,00	2 080 378,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 687 362,80

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 767 741,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000,19	0,00	5 000,19
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	185 750,00	185 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		235 185,00	235 185,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		70 000,00	70 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	5 000,19	490 935,00	495 935,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 387 861,81

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 883 797,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	797 860,00	779 400,00	779 400,00
60611	Eau et assainissement	8 200,00	7 800,00	7 800,00
60612	Énergie - Électricité	35 800,00	35 900,00	35 900,00
60621	Combustibles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	137 200,00	145 200,00	145 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 300,00	3 300,00	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	3 300,00	3 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	27 200,00	26 850,00	26 850,00
60636	Vêtements de travail	13 650,00	13 150,00	13 150,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	29 450,00	30 600,00	30 600,00
611	Contrats de prestations de services	78 400,00	79 700,00	79 700,00
6135	Locations mobilières	26 300,00	37 200,00	37 200,00
61521	Terrains	2 200,00	3 500,00	3 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 950,00	5 950,00	5 950,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	900,00	900,00	900,00
61551	Matériel roulant	70 000,00	68 000,00	68 000,00
61558	Autres biens mobiliers	31 800,00	42 800,00	42 800,00
6156	Maintenance	20 400,00	20 400,00	20 400,00
6161	Assurance multirisques	10 600,00	10 900,00	10 900,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	4 000,00	4 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	800,00	800,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6237	Publications	12 400,00	9 900,00	9 900,00
6241	Transports de biens	34 000,00	40 000,00	40 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	6 160,00	6 400,00	6 400,00
62871	A la collectivité de rattachement	107 000,00	100 000,00	100 000,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	50,00	50,00	50,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 200,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 233 480,00	1 183 970,00	1 183 970,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 850,00	3 890,00	3 890,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	19 105,00	14 705,00	14 705,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 485,00	2 070,00	2 070,00
64111	Rémunération principale	639 450,00	595 665,00	595 665,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	13 550,00	13 220,00	13 220,00
64118	Autres indemnités	72 555,00	78 145,00	78 145,00
64131	Rémunérations	80 920,00	86 915,00	86 915,00
64136	Indemnités de préavis et de licenciement		5 000,00	5 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	6 270,00	11 100,00	11 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	123 910,00	116 940,00	116 940,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	207 370,00	192 005,00	192 005,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 770,00	4 385,00	4 385,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 770,00	37 350,00	37 350,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 385,00	6 610,00	6 610,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 490,00	13 370,00	13 370,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	382 585,00	352 591,00	352 591,00
6541	Créances admises en non-valeur	550,00	550,00	550,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges terric	380 000,00	350 000,00	350 000,00
65731	Etat	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	35,00	41,00	41,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 413 925,00	2 315 961,00	2 315 961,00
66	Charges financières (b)	270,00	270,00	270,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	270,00	0,00	0,00
6688	Autres		270,00	270,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	168 250,00	143 825,00	143 825,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 585 445,00	2 462 556,00	2 462 556,00
023	Virement à la section d'investissement		70 000,00	70 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	222 020,00	235 185,00	235 185,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	222 020,00	235 185,00	235 185,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		222 020,00	305 185,00	305 185,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		222 020,00	305 185,00	305 185,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 807 465,00	2 767 741,00	2 767 741,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 767 741,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	23 370,00	32 920,20	32 920,20
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	22 010,00	31 790,00	31 790,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 360,00	1 130,20	1 130,20
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	104 600,00	103 245,00	103 245,00
7018	Autres ventes de produits finis	600,00	600,00	600,00
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels et cc	104 000,00	102 645,00	102 645,00
73	Impôts et taxes	1 391 830,00	1 415 063,00	1 415 063,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 391 830,00	1 415 063,00	1 415 063,00
74	Dotations, subventions et participations	538 450,00	529 150,00	529 150,00
744	FCTVA	100,00	100,00	100,00
74748	Autres communes	24 300,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	420 050,00	420 050,00	420 050,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	65 000,00	80 000,00	80 000,00
7488	Autres attributions et participations	29 000,00	29 000,00	29 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 058 250,00	2 080 378,20	2 080 378,20
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 058 250,00	2 080 378,20	2 080 378,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 058 250,00	2 080 378,20	2 080 378,20

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	687 362,80
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 767 741,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	50 000,00	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 16 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 39 (5)	30 656,00	70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 62 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 72 (5)	33 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 73 (5)	8 000,00	9 000,00	9 000,00
	Opération d'équipement n° 83 (5)		25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 85 (5)	40 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 86 (5)	135 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 87 (5)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 88 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 89 (5)	100 000,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 90 (5)	125 658,00	190 000,00	190 000,00
	Opération d'équipement n° 91 (5)		40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)		46 200,00	46 200,00
	Total des dépenses d'équipement	579 314,00	617 200,00	617 200,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		48 447,00	48 447,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		48 447,00	48 447,00
	Total des dépenses financières		48 447,00	48 447,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	579 314,00	665 647,00	665 647,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	185 750,00	185 750,00	185 750,00
204411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	185 750,00	185 750,00	185 750,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	185 750,00	185 750,00	185 750,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	765 064,00	851 397,00	851 397,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	32 400,00
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	883 797,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	5 000,19	5 000,19
10222	F.C.T.V.A.	5 000,00	5 000,19	5 000,19
024	Produits de cessions	1 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 000,00	5 000,19	5 000,19
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 000,00	5 000,19	5 000,19
021	Virement de la section de fonctionnement		70 000,00	70 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	222 020,00	235 185,00	235 185,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 087,00	10 277,00	10 277,00
281318	Autres bâtiments publics	12 838,00	12 838,00	12 838,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	36 700,00	36 698,00	36 698,00
281571	Matériel roulant	19 265,00	21 180,00	21 180,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	910,00	910,00	910,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	50 746,00	52 398,00	52 398,00
28182	Matériel de transport	97 883,00	97 881,00	97 881,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 591,00	2 589,00	2 589,00
28188	Autres immobilisations corporelles		414,00	414,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		222 020,00	305 185,00	305 185,00
041	Opérations patrimoniales (9)	185 750,00	185 750,00	185 750,00
2138	Autres constructions	185 750,00	185 750,00	185 750,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		407 770,00	490 935,00	490 935,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		413 770,00	495 935,19	495 935,19

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	387 861,81
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	883 797,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	BP 2020
---------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : CONTAINERS COLONNES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		123 264,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	123 264,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	123 264,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16
LIBELLE : EQUIPEMENT DE BUREAU
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 767,90	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 767,90	0,00	10 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 767,90	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 39
LIBELLE : CENTRE DE TRI
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		74 976,10	^a 0,00	70 000,00	^b 70 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	74 976,10	0,00	70 000,00	70 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	74 976,10	0,00	70 000,00	70 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : ACQUISITION 3T5
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 32 400,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 400,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	32 400,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 400,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20200311-2020016-DE Date de télétransmission : 16/04/2020 Date de réception préfecture : 16/04/2020
--

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 73
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL GARAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 168,80	^a 0,00	9 000,00	^b 9 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 168,80	0,00	9 000,00	9 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	12 168,80	0,00	9 000,00	9 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA OM	BP 2020
---------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83
LIBELLE : ACQUISITION BROyeurs DECHETS VERTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 900,00	^a 0,00	25 000,00	^b 25 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 900,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	6 900,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 87
LIBELLE : MONITEURS INFORMATIQUES BOM
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 89
LIBELLE : AMENAGEMENT DECHETTERIE GOULLES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90
LIBELLE : DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	190 000,00	b 190 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-190 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020016-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 91
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS SERVICES TECHNIQUES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-40 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92
LIBELLE : BENNE COMPACTRICE POLYBENNE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	46 200,00	^b 46 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	46 200,00	46 200,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	0,00	46 200,00	46 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						-46 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
RECETTES TOTALES (2)	687 362,80	687 362,80
Restes à réaliser - reports	687 362,80	687 362,80
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	687 362,80	687 362,80

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

(1) Le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 767 741,00	2 767 741,00
Dépenses de l'exercice	2 767 741,00	2 767 741,00
Dépenses à caractère général	779 400,00	779 400,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	1 183 970,00	1 183 970,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	143 825,00	143 825,00
023 Virement à la section d'investissement	70 000,00	70 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	235 185,00	235 185,00
65 Autres charges de gestion courante	352 591,00	352 591,00
66 Charges financières	270,00	270,00
67 Charges exceptionnelles	2 500,00	2 500,00
RECETTES TOTALES (2)	2 080 378,20	2 080 378,20
Recettes de l'exercice	2 080 378,20	2 080 378,20
013 Atténuations de charges	32 920,20	32 920,20
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	103 245,00	103 245,00
73 Impôts et taxes	1 415 063,00	1 415 063,00
74 Dotations, subventions et participations	529 150,00	529 150,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	810 Services communs	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	318 215,00	2 449 526,00
Dépenses de l'exercice	318 215,00	2 449 526,00
Dépenses à caractère général	147 950,00	631 450,00
Charges de personnel et frais assimilés	139 940,00	1 044 030,00
Dépenses imprévues (fonctionnement)	17 800,00	126 025,00
Virement à la section d'investissement	0,00	70 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 510,00	222 675,00
Autres charges de gestion courante	15,00	352 576,00

Accusé de réception en date de 06/07/2020 à 10h07
 Date de réception en date de 06/07/2020 à 10h07
 Date de réception en date de 06/07/2020 à 10h07

(1) ou le rapprochement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) La colonne correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent dans la colonne 01-Non ventilables.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

	IV
	A1.1

Sous-fonction 81	
810 Services communs	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
0,00	270,00
0,00	2 500,00
168 920,00	1 911 458,20
168 920,00	1 911 458,20
0,00	32 920,20
0,00	103 245,00
68 820,00	1 346 243,00
100 100,00	428 050,00
<i>74 Dotations, subventions et participation</i>	

66 Charges financières	270,00
67 Charges exceptionnelles	2 500,00
RECETTES TOTALES (2)	1 911 458,20
Recettes de l'exercice	1 911 458,20
013 Atténuations de charges	32 920,20
70 Produits des services, du domaine et 1	103 245,00
73 Impôts et taxes	1 346 243,00
74 Dotations, subventions et participation	428 050,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-20200311-10
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

(1) Le détail est fait, selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent dans la colonne D1="Non ventilables".

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	424 197,00	424 197,00
Dépenses de l'exercice	424 197,00	424 197,00
Non individualisées en opérations	234 197,00	234 197,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	48 447,00	48 447,00
041 Opérations patrimoniales	185 750,00	185 750,00
N° Opérations	190 000,00	190 000,00
90 DIVERS	190 000,00	190 000,00
RECETTES TOTALES (2)	578 612,00	578 612,00
Recettes de l'exercice	190 750,19	190 750,19
Non affectées aux opérations	190 750,19	190 750,19
041 Opérations patrimoniales	185 750,00	185 750,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000,19	5 000,19
Restes à réaliser - reports	387 861,81	387 861,81
Non affectées aux opérations	387 861,81	387 861,81
001 Solde d'exécution de la section d'investis	387 861,81	387 861,81

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020-04-01
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

(1) Non ventilé par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-24-ATT4

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	459 600,00	459 600,00
Dépenses de l'exercice	427 200,00	427 200,00
N° Opérations	427 200,00	427 200,00
91 TRAVAUX BATIMENTS SERVICES TECH	40 000,00	40 000,00
12 CONTAINERS COLONNES	200 000,00	200 000,00
16 EQUIPEMENT DE BUREAU	10 000,00	10 000,00
39 CENTRE DE TRI	70 000,00	70 000,00
73 ACQUISITION MATERIEL GARAGE	9 000,00	9 000,00
83 ACQUISITION BROyeurs DECHETS VE	25 000,00	25 000,00
87 MONITEURS INFORMATIQUES BOM	12 000,00	12 000,00
89 AMENAGEMENT DECHETTERIE GOULL	15 000,00	15 000,00
92 BENNE COMPACTRICE POLYBENNE	46 200,00	46 200,00
Restes à réaliser - reports	32 400,00	32 400,00
N° Opérations	32 400,00	32 400,00
72 ACQUISITION 3T5	32 400,00	32 400,00
RECETTES TOTALES (2)	305 185,00	305 185,00
Recettes de l'exercice	305 185,00	305 185,00
Non affectées aux opérations	305 185,00	305 185,00
021 Virement de la section de fonctionnement	70 000,00	70 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	235 185,00	235 185,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-20200311-001
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

(1) Non ventilé par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Les chiffres correspondent à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-34-AT4

B-30

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		812 Collecte et traitement des
	810 Services communs		
DEPENSES TOTALES (2)	59 000,00		400 600,00
Dépenses de l'exercice	59 000,00		368 200,00
N° Opérations	59 000,00		368 200,00
91 TRAVAUX BATIMENTS SERVICES TECH	40 000,00		0,00
12 CONTAINERS COLONNES	0,00		200 000,00
16 EQUIPEMENT DE BUREAU	10 000,00		0,00
39 CENTRE DE TRI	0,00		70 000,00
73 ACQUISITION MATERIEL GARAGE	9 000,00		0,00
83 ACQUISITION BROyeurs DECHETS VE	0,00		25 000,00
87 MONITEURS INFORMATIQUES BOM	0,00		12 000,00
89 AMENAGEMENT DECHETTERIE GOULL	0,00		15 000,00
92 BENNE COMPACTRICE POLYBENNE	0,00		46 200,00
Restes à réaliser - reports	0,00		32 400,00
N° Opérations	0,00		32 400,00
72 ACQUISITION 3T5	0,00		32 400,00
RECETTES TOTALES (2)	12 510,00		292 675,00
Recettes de l'exercice	12 510,00		292 675,00
Non affectées aux opérations	12 510,00		292 675,00
024 Virement de la section de fonctionnement	0,00		70 000,00
020 Opérations d'ordre de transfert entre sec	12 510,00		222 675,00

usé de réception en préfecture
9-200066751-20200311-2020
de télétransmission : 16/04/
de réception préfecture : 16/04/2020

(1) Opérations par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le total correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

B-30-ATH

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		48 447,00	48 447,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 447,00	48 447,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	48 447,00	48 447,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	48 447,00	48 447,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 447,00	32 400,00	D001 0,00	80 847,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		310 185,19	III 310 185,19
Ressources propres externes de l'année (a)		5 000,19	5 000,19
10222	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,19	5 000,19
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		305 185,00	305 185,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	10 277,00	10 277,00
281318	Autres bâtiments publics	12 838,00	12 838,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	36 698,00	36 698,00
281571	Matériel roulant	21 180,00	21 180,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	910,00	910,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	52 398,00	52 398,00
28182	Matériel de transport	97 881,00	97 881,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 589,00	2 589,00
28188	Autres immobilisations corporelles	414,00	414,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	70 000,00	70 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	310 185,19	0,00	387 861,81	0,00	698 047,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 80 847,00
Ressources propres disponibles	IV 698 047,00
Solde	V = IV - II (6) + 617 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	779 400,00		Recettes issues de la TEOM	1 415 063,00
60611	Eau et assainissement	7 800,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 415 063,00
60612	Énergie - Électricité	35 900,00	Dotations et participations reçues		
60621	Combustibles	2 000,00			529 150,00
60622	Carburants	145 200,00	744	FCTVA	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 300,00	74758	Autres groupements	420 050,00
60631	Fournitures d'entretien	3 300,00	7477	Budget communautaire et fonds structurels	80 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	26 850,00	7488	Autres attributions et participations	29 000,00
60636	Vêtements de travail	13 150,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
6064	Fournitures administratives	2 500,00			136 165,20
6068	Autres matières et fournitures	30 600,00	70	Produits des services, du domaine et vent	103 245,00
611	Contrats de prestations de services	79 700,00	7018	Autres ventes de produits finis	600,00
6135	Locations mobilières	37 200,00	70613	Abonnement pour enlèvement des déchets ir	102 645,00
61521	Terrains	3 500,00	013	Atténuations de charges	32 920,20
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 950,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	31 790,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	900,00	6459	Remboursements sur charges de SS et de pi	1 130,20
61551	Matériel roulant	68 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	42 800,00			
6156	Maintenance	20 400,00			
6161	Assurance multirisques	10 900,00			
617	Etudes et recherches	4 000,00			
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00			
6232	Fêtes et cérémonies	1 800,00			
6237	Publications	9 900,00			
6241	Transports de biens	40 000,00			
6251	Voyages et déplacements	4 000,00			
6261	Frais d'affranchissement	500,00			
6262	Frais de télécommunications	6 400,00			
62871	A la collectivité de rattachement	100 000,00			
6288	Autres services extérieurs	60 000,00			
63512	Taxes foncières	50,00			
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 183 970,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 890,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	14 705,00			
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 070,00			
64111	Rémunération principale	595 665,00			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	13 220,00			
64118	Autres indemnités	78 145,00			
64131	Rémunérations	86 915,00			
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	5 000,00			
64168	Autres emplois d'insertion	11 100,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	116 940,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	192 005,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 385,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 350,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 610,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 600,00			
6478	Autres charges sociales diverses	13 370,00			
65	Autres charges de gestion courante	352 591,00			
6541	Créances admises en non-valeur	550,00			
65541	Contributions au fonds de compensation des	350 000,00			
65731	Etat	2 000,00			
65888	Autres	41,00			
66	Charges financières	270,00			
6688	Autres	270,00			

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes

Accusé de réception en préfecture

14-20066751-2020011-2020016-DE

Date de télétransmission : 16/04/2020

Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

67	Charges exceptionnelles	2 500,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00			
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00			
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	143 825,00			
	Total des dépenses réelles	2 462 556,00		Total des recettes réelles	2 080 378,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	235 185,00			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	235 185,00			
023	Virement à la section d'investissement (3)	70 000,00			
	Total des dépenses d'ordre	305 185,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	2 767 741,00		TOTAL GENERAL	2 080 378,20

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	427 200,00		Dotations et subventions reçues	0,00
	Opérations d'équipement	427 200,00			
	12 CONTAINERS COLONNES	200 000,00			
	16 EQUIPEMENT DE BUREAU	10 000,00			
	39 CENTRE DE TRI	70 000,00			
	73 ACQUISITION MATERIEL GARAGE	9 000,00			
	83 ACQUISITION BROyeurs DECHETS \	25 000,00			
	87 MONITEURS INFORMATIQUES BOM	12 000,00			
	89 AMENAGEMENT DECHETTERIE GOUL	15 000,00			
	91 TRAVAUX BATIMENTS SERVICES TEC	40 000,00			
	92 BENNE COMPACTRICE POLYBENNE	46 200,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	427 200,00		Total des recettes réelles	0,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	235 185,00
			28128	Autres agencements et aménagements de te	10 277,00
			281318	Autres bâtiments publics	12 838,00
			28135	Installat° générales, agencements, aménage,	36 698,00
			281571	Matériel roulant	21 180,00
			281578	Autre matériel et outillage de voirie	910,00
			28158	Autres installations, matériel et outillage tech	52 398,00
			28182	Matériel de transport	97 881,00
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 589,00
			28188	Autres immobilisations corporelles	414,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	70 000,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	305 185,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	427 200,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	305 185,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée ;

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRES		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0,8	1,8	2	0	2	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0,8	0,8	1	0	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1	
FILIERE TECHNIQUE (c)		25	0,57	25,57	26	0	26	
ADJOINT TECHNIQUE	C	17	0,57	17,57	18	0	18	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	2	0	2	2	0	2	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	4	0	4	4	0	4	
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		26	1,37	27,37	28	0	28	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/05/00102/IC du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES
 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV
 C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT DE COLLECTE	C	TECH	348	0,00	REMPLACEMENT	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacances temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
 un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
 un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
 un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 019-200066451-20200316-2020016-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception en préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le *Président*
 A Argentat, le 11/03/2020
 Le *Président*

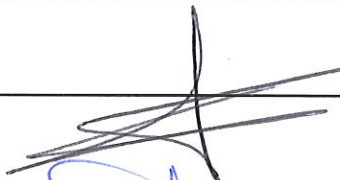



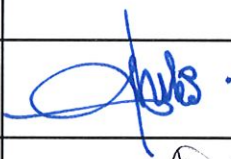


Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Argentat, le 11/03/2020



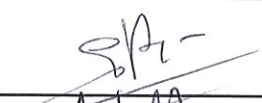






Date de convocation : 06/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Mme PIEMONTESI Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	


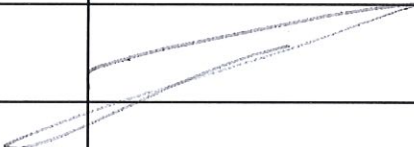

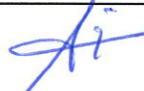


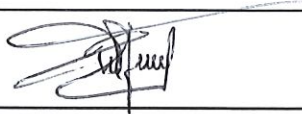

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

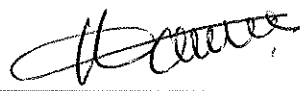
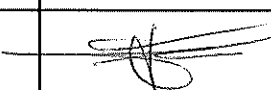
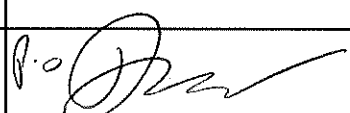
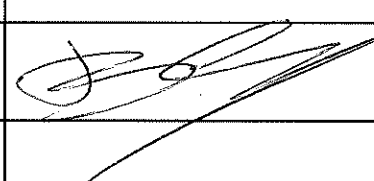
ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	

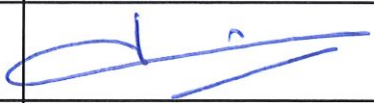
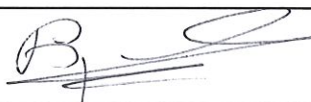
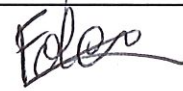

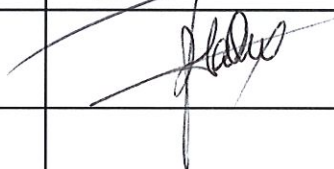


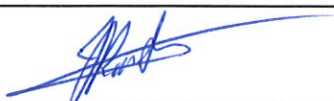
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXCLÉS	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A Argenta, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020016-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	34*
- de Présents	31	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	35		

* M. Hubert ARRESTIER ne participe pas au vote.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Éloïc MODART	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Anne VIEILLEMARINGE
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP -
M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR -
Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE -
M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITÉS LONGOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,

Vu les résultats du Compte Administratif du Budget Annexe pour l'exercice 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 4 mars 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 5 mars 2020,

Monsieur le Président ayant quitté la salle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire arrête les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont annexés dans le document joint (Compte Administratif – Budget Annexe Zone Activités Longour).

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET : 20006675100047

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BA ZA

ANNEE 2019

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	30 400,00	16 914,65	0,00	0,00	13 485,35
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	6 000,00	4 499,00	0,00	0,00	1 501,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	24 400,00	12 415,65	0,00	0,00	11 984,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		30 400,00	16 914,65	0,00	0,00	13 485,35
66	Charges financières (b)	800,00	550,00	0,00	0,00	250,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	400,00	360,00	0,00	0,00	40,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	400,00	190,00	0,00	0,00	210,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		31 200,00	17 464,65	0,00	0,00	13 735,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	456 002,32	344 302,32			111 700,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	456 002,32	344 302,32			111 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		456 002,32	344 302,32			111 700,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	550,00	550,00			0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'amér	550,00	550,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		456 552,32	344 852,32			111 700,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		487 752,32	362 316,97	0,00	0,00	125 435,35
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	52 700,00	9 192,90	0,00	0,00	43 507,10
7015	Ventes de terrains aménagés	52 700,00	9 192,90	0,00	0,00	43 507,10
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		52 700,00	9 192,90	0,00	0,00	43 507,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	59 000,00	58 829,72	0,00	0,00	170,28
774	Subventions exceptionnelles	59 000,00	58 709,72	0,00	0,00	290,28
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		111 700,00	68 022,62	0,00	0,00	43 677,38
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	375 502,32	331 126,36			44 375,96
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	375 502,32	331 126,36			44 375,96
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	550,00	550,00			0,00
796	Transferts de charges financières	550,00	550,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		376 052,32	331 676,36			44 375,96
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		487 752,32	399 698,98	0,00	0,00	88 053,34
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	39 870.00	0,00	0,00	39 870.00
1641	Emprunts en euros	39 870.00	0,00	0,00	39 870.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00			
Total des dépenses financières		39 870.00	0,00	0,00	39 870.00
TOTAL DEPENSES REELLES		39 870.00	0,00	0,00	39 870.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	375 502.32	331 126,36		44 375.96
	Charges transférées (6)	375 502.32	331 126,36		44 375.96
3555	Terrains aménagés	375 502.32	331 126,36		44 375.96
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		375 502.32	331 126,36		44 375.96
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		415 372.32	331 126,36	0,00	84 245.96
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		142 922,32			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	66 238.04	0,00	0,00	66 238.04
168751	GFP de rattachement	66 238.04	0,00	0,00	66 238.04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		66 238.04	0,00	0,00	66 238.04
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 054.28	36 054,28	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	36 054.28	36 054,28	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		36 054.28	36 054,28	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		102 292.32	36 054,28	0,00	66 238.04
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	456 002.32	344 302,32		111 700.00
3555	Terrains aménagés	456 002.32	344 302,32		111 700.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		456 002.32	344 302,32		111 700.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		456 002.32	344 302,32		111 700.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		558 294.64	380 356,60	0,00	177 938.04
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime de

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					120 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)	CREDIT AGRICOLE BRIVE	07/06/2018		20/06/2019	120 000,00	F		0,3	0,3006	A	X		N	A-1
Total général					120 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer le mode d'amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		120 000,00					0,00	360,00	0,00	191,00
1641 Emprunts en euros (total)	N	0,00		120 000,00	1,50	F	0,3006		0,00	360,00	0,00	191,00
Total général		0,00		120 000,00					0,00	360,00	0,00	191,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	120 000,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
 019-20066751-20200311
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		39 870.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		39 870.00	0.00
1641	Emprunts en euros	39 870.00	0.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	142 922,32	142 922,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		456 002.32	344 302.32
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		456 002.32	344 302.32
3555	Terrains aménagés (3)	456 002.32	344 302.32
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	344 302.32	0.00	0.00	36 054,28	380 356,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 142 922,32
Ressources propres disponibles	IV 380 356,60
Solde	V = IV - II (4) + 237 434,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA ZA	CA 2019
II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	68 022,62
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 68 022,62
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 4511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - BA ZA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	558 294,64	474 048,68	0,00	84 245,96
RECETTES	558 294,64	380 356,60	0,00	177 938,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	487 752,32	362 316,97	0,00	125 435,35
RECETTES	487 752,32	399 698,98	0,00	88 053,34

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	558 294,64	474 048,68	0,00	84 245,96
RECETTES	558 294,64	380 356,60	0,00	177 938,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	487 752,32	362 316,97	0,00	125 435,35
RECETTES	487 752,32	399 698,98	0,00	88 053,34
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 046 046,96	836 365,65	0,00	209 681,31
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 046 046,96	780 055,58	0,00	265 991,38

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Résultats budgétaires de l'exercice

10400 - ZA LONGOUR - CCXVD

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	558 294,64	487 752,32	1 046 046,96
Titres de recette émis (b)	380 356,60	399 698,98	780 055,58
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	380 356,60	399 698,98	780 055,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	558 294,64	487 752,32	1 046 046,96
Mandats émis (f)	331 126,36	362 316,97	693 443,33
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	331 126,36	362 316,97	693 443,33
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	49 230,24	37 382,01	86 612,25
(h - d) Déficit			

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020017-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10400 - ZA LONGOUR - CCXVD

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZA LONGOUR - CCXVD Investissement Fonctionnement	-142 922,32 36 054,28 -106 868,04	36 054,28 36 054,28 36 054,28	49 230,24 37 382,01 86 612,25		-93 692,08 37 382,01 -56 310,07
TOTAL II	-106 868,04	36 054,28	86 612,25		-56 310,07
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-106 868,04	36 054,28	86 612,25		-56 310,07

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le *Président*
 A Argentat, le 11/03/2020
 Le *Président*
[Signature]

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
 A Argentat, le 11/03/2020

Date de convocation : 06/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	<i>[Signature]</i>
M. RIGAL Christian	<i>[Signature]</i>
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	<i>[Signature]</i>
M. CAUX Roger	<i>[Signature]</i>
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	<i>[Signature]</i>
M. LEYGNAC Jean-Claude	<i>[Signature]</i>
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloiç	<i>[Signature]</i>

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020017-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020



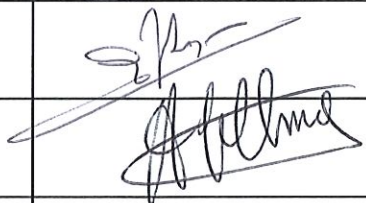
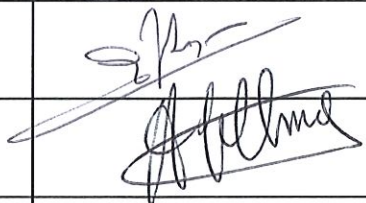

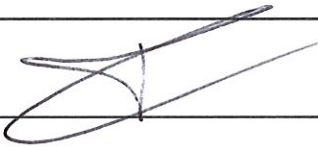
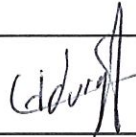

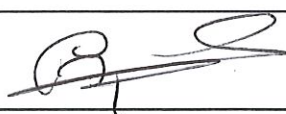
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

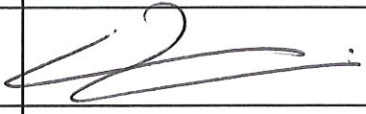
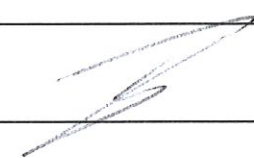



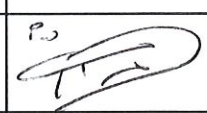


ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme PIEMONTESI Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	

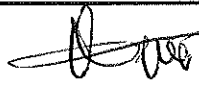

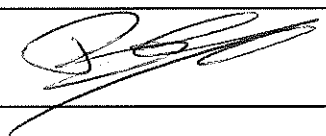
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	

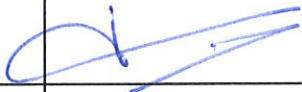







Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXICLES	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A ARGENTAT, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020017-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	35
- de Présents	31	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	35		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	André POUJADE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Camille CARMIER	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Éloïc MODART	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Christian PAIR	Anne VIEILLEMARIN
Lucien DELPEUCH	Jean PESTOURIE	
Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –
M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -
Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. Hervé ROUANNE – M. Jean-Michel TEULIERE -
M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020018-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITÉS LONGOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-31,

Vu la délibération approuvant le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe Zone Activités Longour,

Vu le Compte de Gestion du Budget Annexe pour l'exercice 2019 de Xaintrie Val' Dordogne proposé par le Trésorier,

Considérant que :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Le Président



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020018-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	34
- de Présents	30	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	34		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Jean PESTOURIE
Nicole BARDI	Gilles DUPUY	Josiane PIEMONTESEI
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Corinne BOUSSU	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Jean-Pierre BRAJOUX	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Laurence BRIANÇON	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Camille CARMIER	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	Anne VIEILLEMARINGE

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –
M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -
Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. André POUJADE - M. Hervé ROUANNE – M. Jean-
Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020019-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET ANNEXE ZA DU LONGOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du 04 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 05 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Considérant que :

Il appartient au Conseil Communautaire de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constatée au Compte Administratif 2019 du Budget Annexe ZA du Longour. Le résultat cumulé s'élève à 37 382.01 €, au regard des éléments suivants :

POUR MÉMOIRE :

- Résultat d'exploitation antérieur reporté (report à nouveau)	0.00 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	-142 922.32 €

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2019

- Solde d'exécution de l'exercice	49 230.24 €
- Solde d'exécution cumulé	- 93 692.08 €

RESTES A RÉALISER AU 31.12.2019

- Dépenses d'investissement	0.00 €
- Recettes d'investissement	0.00 €

Solde des restes à réaliser : 0.00 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT À LA DATE DU 31.12.2019

- Rappel du solde d'exécution cumulé	- 93 692.08 €
- Rappel du solde des Restes à Réaliser	0.00 €

Solde : -93 692.08 €

Déficit d'investissement : - 93 692.08 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION A AFFECTER

- Résultat de l'exercice :	37 382.01 €
- Résultat antérieur :	0.00 €

Total à affecter : 37 382.01 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1° - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement - Crédit du compte 1068 sur BA ZA 2020	37 382.01 €
2° - Affectation complémentaire en "Réserves" - Crédit du compte 1068 sur BA ZA 2020	NÉANT
3° - Déficit ou excédent d'exploitation à reporter au BA ZA 2020 (report à nouveau débiteur ou créateur)	NÉANT
Report créditeur section d'investissement (001)	0.00 €
Report créditeur section de fonctionnement (002)	0.00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020019-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020019-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	34
- de Présents	30	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	34		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Jean PESTOURIE
Nicole BARDI	Gilles DUPUY	Josiane PIEMONTESE
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Corinne BOUSSU	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Jean-Pierre BRAJOUX	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Laurence BRIANÇON	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Camille CARMIER	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	Anne VIEILLEMARIN

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Clément COUDERT – Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE – M. Sébastien DUCHAMP –

M. Francis HOURTOULLE – M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT – M. Laurent LONGOUR -

Mme Carole MAJA – Mme Éliane MALBERT – M. André POUJADE - M. Hervé ROUANNE – M. Jean-

Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITÉS DU LONGOUR »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable du 4 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 5 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve, tel qu'annexé, le budget primitif du budget annexe « zone d'activités du Longour ».

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET : 20006675100047

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BA ZA

ANNEE 2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

SOMMAIRE

I. Vote du budget

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.6	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.8	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.9	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.10	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.11	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.12	D2 - Arrêté et signatures	X	

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020020-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	30 900,00	7 600,00	7 600,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménage)	6 000,00	5 000,00	5 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	24 900,00	2 600,00	2 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		30 900,00	7 600,00	7 600,00
66	Charges financières (b)	300,00	555,00	555,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300,00	555,00	555,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		31 200,00	8 155,00	8 155,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	456 002,32	348 486,36	348 486,36
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	456 002,32	348 486,36	348 486,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		456 002,32	348 486,36	348 486,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction	300,00	555,00	555,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	300,00	555,00	555,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		456 302,32	349 041,36	349 041,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		487 502,32	357 196,36	357 196,36

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	357 196,36
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	52 700,00	17 360,00	17 360,00
7015	Ventes de terrains aménagés	52 700,00	17 360,00	17 360,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		52 700,00	17 360,00	17 360,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	59 000,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	59 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		111 700,00	17 360,00	17 360,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	375 502,32	339 281,36	339 281,36
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	375 502,32	339 281,36	339 281,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn	300,00	555,00	555,00
796	Transferts de charges financières	300,00	555,00	555,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		375 802,32	339 836,36	339 836,36
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		487 502,32	357 196,36	357 196,36

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	357 196,36
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	39 870,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	39 870,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières		39 870,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		39 870,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	375 502,32	339 281,36	339 281,36
	Charges transférées (9)	375 502,32	339 281,36	339 281,36
3555	Terrains aménagés	375 502,32	339 281,36	339 281,36
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		375 502,32	339 281,36	339 281,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		415 372,32	339 281,36	339 281,36

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	93 692,08
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	432 973,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	66 238,04	47 105,07	47 105,07
16871	Etat et établissements nationaux		47 105,07	47 105,07
168751	GFP de rattachement	66 238,04	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		66 238,04	47 105,07	47 105,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 054,28	37 382,01	37 382,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	36 054,28	37 382,01	37 382,01
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières		36 054,28	37 382,01	37 382,01
TOTAL RECETTES REELLES		102 292,32	84 487,08	84 487,08
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	456 002,32	348 486,36	348 486,36
3555	Terrains aménagés	456 002,32	348 486,36	348 486,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		456 002,32	348 486,36	348 486,36
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		456 002,32	348 486,36	348 486,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		558 294,64	432 973,44	432 973,44

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

432 973,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
19-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (6)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					120 000,00											
1641 Emprunts en euros (total)					120 000,00											
Total général					120 000,00	F			0,3	0,3006	A		X	N		A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts survent la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		120 000,00					0,00	360,00	0,00	191,00
1641 Emprunts en euros (total)	N	0,00		120 000,00	1,42	F	0,3006	0,00	0,00	360,00	0,00	191,00
Total général		0,00		120 000,00				0,00	0,00	360,00	0,00	191,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-D
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux Variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	120 000,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Le tableau retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
 01920066751-20200311-2020020-DDE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)		TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001	93 692,08	93 692,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		348 486,36	III 348 486,36
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		348 486,36	348 486,36
3555	Terrains aménagés (4)	348 486,36	348 486,36
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	348 486,36	0,00	0,00	37 382,01	385 868,37

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	93 692,08
Ressources propres disponibles	IV	385 868,37
Solde	V = IV - II (6)	+ 292 176,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 17 360,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

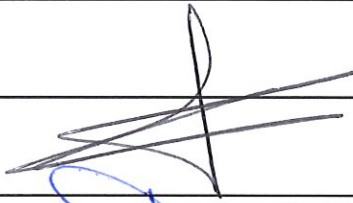



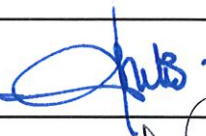


Présenté par le ... *Président*
 A Argentat, le 11/03/2020
 Le ... *Président*

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
 A Argentat, le 11/03/2020



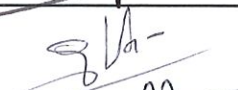



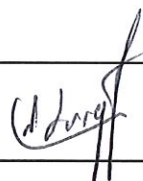


Date de convocation : 06/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme PIEMONTESI Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

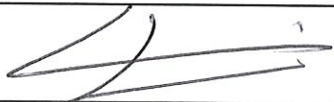




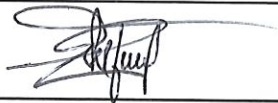

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II


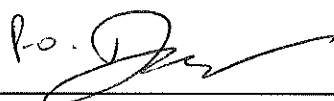
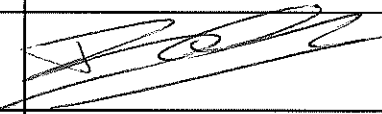
ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	



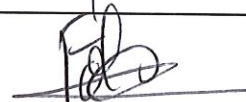





Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXICLES	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A Argentat, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020020-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	33
- de Présents	29	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	33		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	Anne VIEILLEMARIN
Laurence DUMAS	Jean PESTOURIE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. André POUJADE - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE « TOURS DE MERLE »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable du 4 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 5 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve, tel qu'annexé, le budget primitif du budget annexe « Tours de Merle ».

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET : 20006675100054

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BA TDM

ANNEE 2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
p.21	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.23	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.25	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.26	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020021-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Code INSEE 19010	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE BA TDM	BP 2020
---------------------	------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	57,46	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	39,68	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'ou sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP	2020
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	230 465,00	230 465,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		230 465,00	230 465,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	135 000,00	135 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		135 000,00	135 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		365 465,00	365 465,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0,00	99 550,00	99 550,00	99 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	94 160,00	94 160,00	94 160,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	193 715,00	193 715,00	193 715,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	193 715,00	193 715,00	193 715,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			36 750,00	36 750,00	36 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				36 750,00	36 750,00	36 750,00
TOTAL			0,00	230 465,00	230 465,00	230 465,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

230 465,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	132 420,00	132 420,00	132 420,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	91 445,00	91 445,00	91 445,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	223 865,00	223 865,00	223 865,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	230 465,00	230 465,00	230 465,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	230 465,00	230 465,00	230 465,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

230 465,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	36 750,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 135 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	88 750,00	88 750,00	88 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	88 750,00	88 750,00	88 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	98 250,00	98 250,00	98 250,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			36 750,00	36 750,00	36 750,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				36 750,00	36 750,00	36 750,00
TOTAL			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 135 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	36 750,00
--	------------------

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	99 550,00		99 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 160,00		94 160,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		36 750,00	36 750,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	193 715,00	36 750,00	230 465,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 465,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	135 000,00		135 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	135 000,00	0,00	135 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	132 420,00		132 420,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	91 445,00		91 445,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 600,00	0,00	6 600,00
	Recettes de fonctionnement - Total	230 465,00	0,00	230 465,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 230 465,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 500,00	0,00	9 500,00
13	Subventions d'investissement	88 750,00	0,00	88 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		36 750,00	36 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	98 250,00	36 750,00	135 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 135 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		99 550,00	99 550,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén)		28 125,00	28 125,00
60612	Energie - Électricité		1 000,00	1 000,00
60622	Carburants		2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation		6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien		1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		5 600,00	5 600,00
60636	Vêtements de travail		500,00	500,00
6064	Fournitures administratives		500,00	500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures		9 000,00	9 000,00
6135	Locations mobilières		200,00	200,00
61521	Terrains		1 000,00	1 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant		1 000,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers		300,00	300,00
6161	Assurance multirisques		600,00	600,00
617	Etudes et recherches		15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation		500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		400,00	400,00
6231	Annonces et insertions		100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies		3 150,00	3 150,00
6237	Publications		9 800,00	9 800,00
6238	Divers		2 220,00	2 220,00
6247	Transports collectifs		600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement		200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications		3 255,00	3 255,00
627	Services bancaires et assimilés		650,00	650,00
6281	Concours divers (cotisations...)		1 750,00	1 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		94 160,00	94 160,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		310,00	310,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		1 335,00	1 335,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations		185,00	185,00
64111	Rémunération principale		14 065,00	14 065,00
64118	Autres indemnités		1 690,00	1 690,00
64131	Rémunérations		53 090,00	53 090,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		18 640,00	18 640,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		2 440,00	2 440,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 715,00	1 715,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		385,00	385,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		160,00	160,00
6478	Autres charges sociales diverses		145,00	145,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
65888	Autres		5,00	5,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		193 715,00	193 715,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		193 715,00	193 715,00
023	Virement à la section d'investissement		36 750,00	36 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		36 750,00	36 750,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn</i>		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 750,00	36 750,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		230 465,00	230 465,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 465,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R! 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		132 420,00	132 420,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		100 920,00	100 920,00
7078	Autres marchandises		31 500,00	31 500,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		91 445,00	91 445,00
744	FCTVA		100,00	100,00
74741	Communes membres du GFP		30 000,00	30 000,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels		61 345,00	61 345,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			223 865,00	223 865,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		6 600,00	6 600,00
7788	Produits exceptionnels divers		6 600,00	6 600,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			230 465,00	230 465,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			230 465,00	230 465,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 465,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)		75 000,00	75 000,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)		42 500,00	42 500,00
	Opération d'équipement n° 300 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 400 (5)		1 600,00	1 600,00
	Opération d'équipement n° 500 (5)		1 900,00	1 900,00
	Opération d'équipement n° 600 (5)		4 000,00	4 000,00
	Total des dépenses d'équipement		135 000,00	135 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		135 000,00	135 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		135 000,00	135 000,00

+ RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		88 750,00	88 750,00
1321	Etat et établissements nationaux		18 750,00	18 750,00
1322	Régions		62 000,00	62 000,00
1323	Départements		8 000,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			88 750,00	88 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		9 500,00	9 500,00
10222	F.C.T.V.A.		9 500,00	9 500,00
Total des recettes financières			9 500,00	9 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			98 250,00	98 250,00
021	Virement de la section de fonctionnement		36 750,00	36 750,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			36 750,00	36 750,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			36 750,00	36 750,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			135 000,00	135 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
19-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100
LIBELLE : PILE DU PONT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	75 000,00	^b 75 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 56 250,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 250,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	18 750,00
1322	Régions	0,00	37 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 750,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 200
LIBELLE : TRAVAUX D'URGENCE (ZONES A RISQUES)
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	42 500,00	b 42 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 24 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 500,00
1322	Régions	0,00	24 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 300
LIBELLE : ETUDES COMPLEMENTAIRES VILLAGE D'ACCUEIL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 8 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	8 000,00
1323 Départements	0,00	8 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 400
LIBELLE : SECURITE GARDES CORPS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 600,00	^b 1 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 600,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 500
LIBELLE : MAISON ESTURGIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 900,00	b 1 900,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 900,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 600
LIBELLE : MOBILIER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		46 250,00	III 46 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		9 500,00	9 500,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	9 500,00	9 500,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		36 750,00	36 750,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 750,00	36 750,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 250,00	0,00	0,00	0,00	46 250,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 46 250,00
Solde	V = IV - II (6) + 46 250,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 230 465,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,7	0,7	1	0	1
Adjoint du patrimoine	C	0	0,7	0,7	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0,7	0,7	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/05/00102/C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020021-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Culture		TECH	330	0,00	3-1°	CDD
Technique		TECH	325	0,00	3-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

Remarque : si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI), Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

Remarque : pour un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

Remarque : pour un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Remarque : pour un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
019-200066754-2020-03-11-202021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception en préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le*Président*
 A Argenta, le 11/03/2020
 Le*Président*

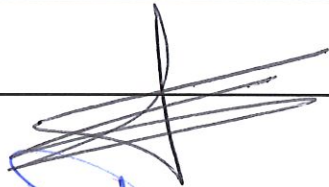
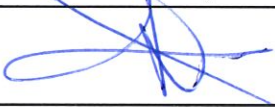
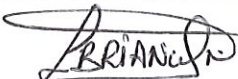

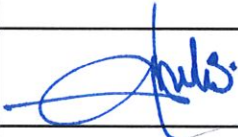


Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

Date de convocation : 06/03/2020

A Argenta, le 11/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	




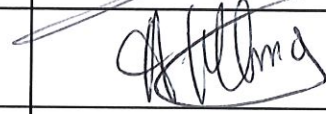

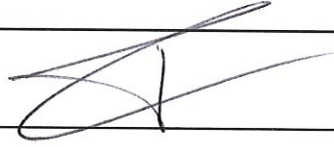
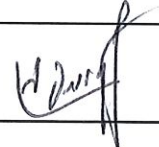


Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme PIEMONTESI Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	

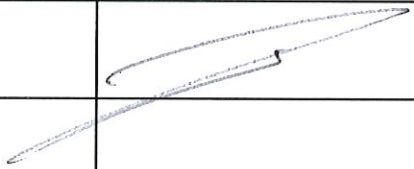

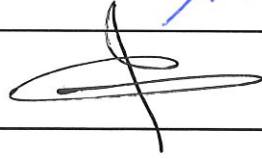


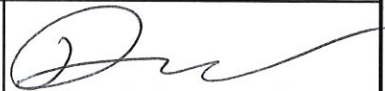
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	



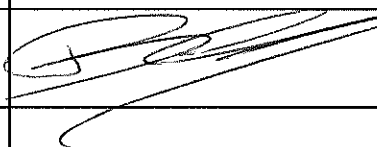
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	



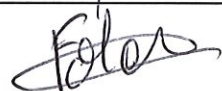
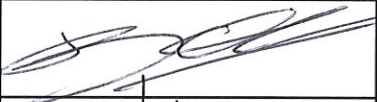




Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXCLES	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A Argentat, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	33
- de Présents	29	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	33		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Gilles DUPUY	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Annie REYNIER
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Basile SALLARD
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	Anne VIEILLEMARIN
Laurence DUMAS	Jean PESTOURIE	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. André POUJADE - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE « TOURS DE MERLE »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis favorable du 4 mars 2020 de la commission « finances et administration générale »,

Vu l'avis favorable du 5 mars 2020 du Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve, tel qu'annexé, le budget primitif du budget annexe « Tours de Merle ».

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argental-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BP COMCOM

Numéro SIRET : 20006675100054

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARGENTAT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BA TDM

ANNEE 2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
p.21	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.23	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.25	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.26	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020021-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Code INSEE 19010	CC XAINTRIE VAL DORDOGNE BA TDM	BP 2020
---------------------	------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	57,46	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	39,68	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'ou sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP	2020
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	230 465,00	230 465,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		230 465,00	230 465,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	135 000,00	135 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		135 000,00	135 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		365 465,00	365 465,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0,00	99 550,00	99 550,00	99 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	94 160,00	94 160,00	94 160,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	193 715,00	193 715,00	193 715,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	193 715,00	193 715,00	193 715,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			36 750,00	36 750,00	36 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				36 750,00	36 750,00	36 750,00
TOTAL			0,00	230 465,00	230 465,00	230 465,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

230 465,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	132 420,00	132 420,00	132 420,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	91 445,00	91 445,00	91 445,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	223 865,00	223 865,00	223 865,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	230 465,00	230 465,00	230 465,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	230 465,00	230 465,00	230 465,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

230 465,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	36 750,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00
--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	88 750,00	88 750,00	88 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	88 750,00	88 750,00	88 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	98 250,00	98 250,00	98 250,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			36 750,00	36 750,00	36 750,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				36 750,00	36 750,00	36 750,00
TOTAL			0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	36 750,00
--	------------------

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	99 550,00		99 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 160,00		94 160,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		36 750,00	36 750,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	193 715,00	36 750,00	230 465,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 230 465,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	135 000,00		135 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	135 000,00	0,00	135 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 135 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués.

ACCUSE DE RECEPTION en préfecture
 019-200066751-20200311-2020021-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	132 420,00		132 420,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	91 445,00		91 445,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 600,00	0,00	6 600,00
	Recettes de fonctionnement - Total	230 465,00	0,00	230 465,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 230 465,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 500,00	0,00	9 500,00
13	Subventions d'investissement	88 750,00	0,00	88 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		36 750,00	36 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	98 250,00	36 750,00	135 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 135 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		99 550,00	99 550,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén)		28 125,00	28 125,00
60612	Energie - Électricité		1 000,00	1 000,00
60622	Carburants		2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation		6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien		1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		5 600,00	5 600,00
60636	Vêtements de travail		500,00	500,00
6064	Fournitures administratives		500,00	500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures		9 000,00	9 000,00
6135	Locations mobilières		200,00	200,00
61521	Terrains		1 000,00	1 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant		1 000,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers		300,00	300,00
6161	Assurance multirisques		600,00	600,00
617	Etudes et recherches		15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation		500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		400,00	400,00
6231	Annonces et insertions		100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies		3 150,00	3 150,00
6237	Publications		9 800,00	9 800,00
6238	Divers		2 220,00	2 220,00
6247	Transports collectifs		600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement		200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications		3 255,00	3 255,00
627	Services bancaires et assimilés		650,00	650,00
6281	Concours divers (cotisations...)		1 750,00	1 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		94 160,00	94 160,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		310,00	310,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		1 335,00	1 335,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations		185,00	185,00
64111	Rémunération principale		14 065,00	14 065,00
64118	Autres indemnités		1 690,00	1 690,00
64131	Rémunérations		53 090,00	53 090,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		18 640,00	18 640,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		2 440,00	2 440,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 715,00	1 715,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		385,00	385,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		160,00	160,00
6478	Autres charges sociales diverses		145,00	145,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		5,00	5,00
65888	Autres		5,00	5,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		193 715,00	193 715,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		193 715,00	193 715,00
023	Virement à la section d'investissement		36 750,00	36 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		36 750,00	36 750,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn</i>		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 750,00	36 750,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		230 465,00	230 465,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 465,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R! 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		132 420,00	132 420,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		100 920,00	100 920,00
7078	Autres marchandises		31 500,00	31 500,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		91 445,00	91 445,00
744	FCTVA		100,00	100,00
74741	Communes membres du GFP		30 000,00	30 000,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels		61 345,00	61 345,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			223 865,00	223 865,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		6 600,00	6 600,00
7788	Produits exceptionnels divers		6 600,00	6 600,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			230 465,00	230 465,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			230 465,00	230 465,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	230 465,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)		75 000,00	75 000,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)		42 500,00	42 500,00
	Opération d'équipement n° 300 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 400 (5)		1 600,00	1 600,00
	Opération d'équipement n° 500 (5)		1 900,00	1 900,00
	Opération d'équipement n° 600 (5)		4 000,00	4 000,00
	Total des dépenses d'équipement		135 000,00	135 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		135 000,00	135 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		135 000,00	135 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		88 750,00	88 750,00
1321	Etat et établissements nationaux		18 750,00	18 750,00
1322	Régions		62 000,00	62 000,00
1323	Départements		8 000,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			88 750,00	88 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		9 500,00	9 500,00
10222	F.C.T.V.A.		9 500,00	9 500,00
Total des recettes financières			9 500,00	9 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			98 250,00	98 250,00
021	Virement de la section de fonctionnement		36 750,00	36 750,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			36 750,00	36 750,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			36 750,00	36 750,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			135 000,00	135 000,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
19-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100
LIBELLE : PILE DU PONT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	75 000,00	^b 75 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 56 250,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 250,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	18 750,00
1322	Régions	0,00	37 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 750,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CC XAINTRIE VAL DORDOGNE - 19 - BA TDM	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 200
LIBELLE : TRAVAUX D'URGENCE (ZONES A RISQUES)
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	42 500,00	^b 42 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 24 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 500,00
1322	Régions	0,00	24 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 300
LIBELLE : ETUDES COMPLEMENTAIRES VILLAGE D'ACCUEIL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 8 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	8 000,00
1323 Départements	0,00	8 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 400
LIBELLE : SECURITE GARDES CORPS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 600,00	^b 1 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 600,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020021-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 500
LIBELLE : MAISON ESTURGIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 900,00	b 1 900,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 900,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 600
LIBELLE : MOBILIER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions
Accusé de réception en préfecture

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		46 250,00	III 46 250,00
Ressources propres externes de l'année (a)		9 500,00	9 500,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	9 500,00	9 500,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		36 750,00	36 750,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 750,00	36 750,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 250,00	0,00	0,00	0,00	46 250,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 46 250,00
Solde	V = IV - II (6) + 46 250,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 230 465,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,7	0,7	1	0	1
Adjoint du patrimoine	C	0	0,7	0,7	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0,7	0,7	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/05/00102/C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Effectifs temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-59 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Culture		TECH	330	0,00	3-1°	CDD
Technique		TECH	325	0,00	3-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

Remarque : si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI), Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

Remarque : un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

Remarque : un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Remarque : un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
019-200066754-2020-03-11-202021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception en préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le *Président*
 A Argenta, le 11/03/2020
 Le *Président*

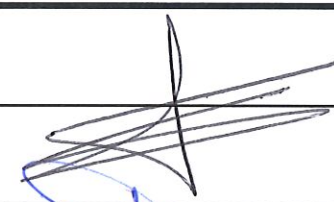
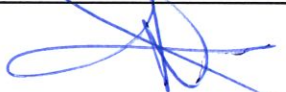
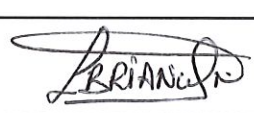

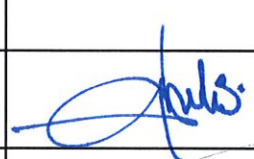
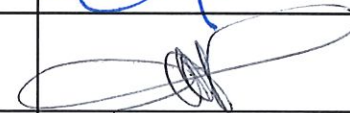

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Argenta, le 11/03/2020

Date de convocation : 06/03/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ALBUSSAC	
M. MEILHAC Sébastien	
M. RIGAL Christian	
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	
Mme BRIANCON Laurence	
M. CAUX Roger	
Mme DORGE Geneviève	
M. DUCHAMP Sébastien	
M. JOULIE Jacques	
M. LEYGNAC Jean-Claude	
Mme MAJA Carole	
Mme MALBERT Eliane	
M. MODART Eloïc	




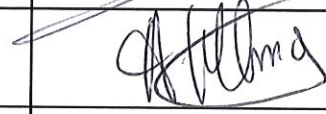

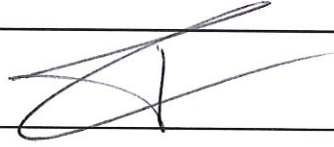
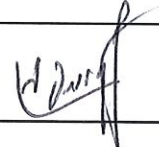


Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mme PIEMONTESE Josiane	
Mme REYNIER Annie	
M. SAINT RAYMOND Patrice	
Mme VIEILLEMARINAGE Anne	
AURIAC	
Mme BARDI Nicole	
BASSIGNAC LE BAS	
M. LASSERRE Jean-Pierre	
BASSIGNAC LE HAUT	
M. TURQUET Jean-Claude	
CAMPS	
M. PESTOURIE Jean	
DARAZAC	
M. BEYNEL Joël	
FORGES	
Mme CURE Christiane	
GOULLES	

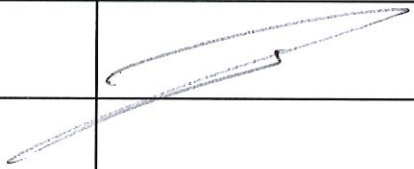

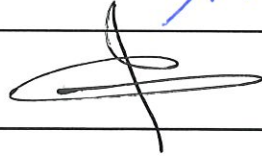


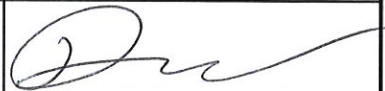
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. ROUANNE Hervé	
HAUTEFAGE	
M. CARMIER Camille	
LA CHAPELLE SAINT GERAUD	
M. DUPUY Gilles	
MERCOEUR	
M. POUJADE André	
MONCEAUX SUR DORDOGNE	
M. ARRESTIER Hubert	
M. BRAJOUX Jean-Pierre	
NEUVILLE	
M. MOISSON Albert	
REYGADES	
M. DELPEUCH Lucien	
RILHAC XAINTRIE	
Mme DUMAS Laurence	
SAINT BONNET ELVERT	



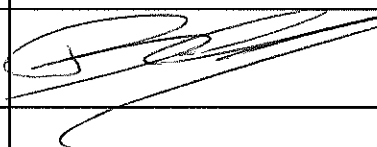
Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. FAURIE Antony	
SAINT BONNET LES TOURS	
M. TEULIERE Jean-Michel	
SAINT CHAMANT	
M. COUDERT Clément	
M. TREMOUILLE Claude	
SAINT CIRGUES LA LOUTRE	
Mme CLAVIERE Aline	
SAINT GENIEZ O MERLE	
Mme BOUSSU Corinne	
SAINT HILAIRE TAURIEUX	
M. LONGOUR Laurent	
SAINT JULIEN AUX BOIS	
M. HOURTOULLE Francis	
SAINT JULIEN LE PELERIN	
M. LAGRAVE Daniel	
SAINT MARTIAL ENTRAYGUES	



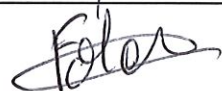
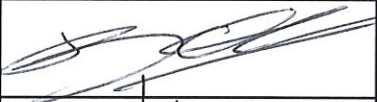




Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. LECHAT Jean-Pierre	
SAINT MARTIN LA MEANNE	
M. PAIR Christian	
SAINT PRIVAT	
Mme BORDES FROIDEFOND Anne-Marie	
Mme FOLCH Marie-Louise	
M. LAPLEAU Pierre	
M. SALLARD Jean-Basile	
SERVIERES LE CHATEAU	
M. CROIZET Jean-Marc	
Mme SUDER Marie-Christine	
SEXCLÉS	
Mme RACHET Josiane	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2020 et de la publication le 12/03/2020.

A Argentat, le 11/03/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020021-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	31
- de Présents	27	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	31		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Christian PAIR
Nicole BARDI	Gilles DUPUY	Josiane PIEMONTESE
Joël BEYNEL	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Corinne BOUSSU	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Jean-Pierre BRAJOUX	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Laurence BRIANÇON	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Roger CAUX	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Jean-Marc CROIZET	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Lucien DELPEUCH	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

TOURS DE MERLE - CONVENTION DE PARTENARIAT 2020 - 2021 POUR LA MISE EN OEUVRE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE, POUR LA PRESERVATION RENFORCEE ET LA VALORISATION DU SITE DES TOURS DE MERLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

Les Tours de Merle, classées Monument Historique sont un site touristique emblématique de la Corrèze. En 2019, le site dénombre 21 495 visiteurs, ce qui le place parmi les premiers sites touristiques payants de la Corrèze.

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne assure la compétence de l'entretien, l'aménagement et la gestion du site des Tours de Merle.

Depuis 2015, deux conventions quadripartites de 2015 à 2017 puis 2018 - 2019 ont été signées entre la Commune de Saint Geniez ô Merle, la Communauté de Communes du Canton de Saint-Privat puis Xaintrie Val' Dordogne, Corrèze Tourisme et le Conseil Départemental de la Corrèze. Ces conventions ont généré des actions partenariales renforcées porteuses de changements importants pour le site des Tours de Merle.

Ces deux conventions ont permis sur 5 années :

- de requalifier touristiquement le site et d'améliorer l'expérience du visiteur, avec la mise en œuvre d'animations, d'un plan de promotion et de mise en marché,
- de générer une augmentation de la fréquentation de 27,8 % (en entrées payantes) sur 5 ans,
- d'engager des actions significatives d'entretien et de sécurisation du patrimoine classé,
- de réaliser une étude diagnostic sur l'état du rocher et du bâti (Monument Historique et abords) et les préconisations d'interventions à venir, porté par la Communauté de Communes
- de positionner la place du site à une échelle intercommunale.

Au regard des résultats obtenus, des enjeux de gouvernance, de conservation et de développement de ce site phare, il s'avère nécessaire de poursuivre le partenariat avec le Conseil Départemental de la Corrèze et Corrèze Tourisme dans le cadre d'une nouvelle convention.

La convention vise à définir pour 2020 et 2021, les modalités de partenariat entre le Conseil Départemental, Corrèze Tourisme et la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne. L'objectif est de mettre à profit cette période de transition pour poser les bases d'une gestion pérenne et d'un projet structurant pour ce site historique et touristique majeur pour le territoire Xaintrie Val' Dordogne.

La finalité de cette convention est triple :

1. Sauvegarder, préserver le patrimoine historique et naturel et favoriser la mise en sécurité des publics,
2. Assurer dans de bonnes conditions la gestion touristique en positionnant les Tours de Merle comme site phare à l'échelle du territoire intercommunal tout en réalisant une étude pour définir un mode de gestion pérenne,
3. Poursuivre et développer la mise en tourisme du site sur la base de ses points forts en axant sur la valorisation du patrimoine naturel et bâti.

Pour ce faire, la convention conclue du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021, prévoit les engagements des différentes parties signataires, à savoir :

I - Pour le Conseil Départemental :

- La mobilisation de moyens humains par la mobilisation de compétences internes au Département et par la coordination (chef de projet à temps partiel - 60%), via Corrèze Tourisme. Cet agent aura pour mission d'accompagner la Communauté de Communes, à la réalisation de l'ensemble des objectifs fixés,
- La mobilisation de moyens financiers pour la réalisation du projet de valorisation des Tours de Merle dans le cadre des contrats de développement des territoires.

II - Pour Corrèze Tourisme :

- L'appui au chef de projet et aux partenaires par la mobilisation des compétences et des ressources internes (ingénierie de projet, communication, etc.)

III - Pour la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne :

- La mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux sur la base des préconisations de l'étude-diagnostic sur l'état du rocher et du bâti des Tours de Merle et de ses abords et la réalisation des études complémentaires,
- L'intégration de la nouvelle compétence gestion et entretien des Tours de Merle au sein des services de l'intercommunalité, et la réalisation d'une étude pour définir le mode de gestion le plus adapté pour le site,
- L'affirmation des Tours de Merle en tant que site de qualité, au travers de l'entretien de son patrimoine, de son offre touristique et de son offre pédagogique,
- L'identification du site comme acteur phare du territoire en matière de tourisme et de partenariats nouveaux avec les acteurs privés et publics du territoire.

La convention prévoit la constitution de deux comités de suivi du projet, l'un pour le projet global, l'autre pour le suivi du programme des travaux, composé des partenaires de la convention et des partenaires concernés.

Après lecture de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve la convention 2020-2021 pour la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance, pour la préservation renforcée et la valorisation du site des Tours de Merle entre le Conseil Départemental, Corrèze Tourisme et la Communauté de Communes.

Article 2 : Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE Le Président
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2020/2021 POUR
LA MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE, LA
PRÉSERVATION RENFORCÉE ET LA VALORISATION DU SITE DES
TOURS DE MERLE**

Entre :

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, représentée par son Président,
Monsieur Hubert Arrestier, dûment habilité par délibération du Conseil Communautaire
en date du, ci-après dénommée la Communauté de Communes

Le Conseil Départemental de la Corrèze, représenté par son Président,
Monsieur Pascal Coste, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente en
date du....., ci-après dénommé le Département

L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Corrèze, représentée par
son Président,
Monsieur Jean-Claude Leygnac, dûment habilité par décision du CA, ci-après dénommée
Corrèze Tourisme

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

PRÉAMBULE :

Deux conventions 2015-2017 puis 2018-2019 ont généré des actions partenariales renforcées entre la Commune de Saint Geniez ô Merle, propriétaire du site des Tours de Merle et gestionnaire jusqu'au 31 décembre 2019, la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, le Conseil départemental et Corrèze Tourisme. Ce travail partenarial a contribué à l'appropriation des problématiques du site des Tours de Merle par la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne et à engager un processus de transfert de compétence de la Commune de Saint Geniez ô Merle à la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les actions ont porté sur la valorisation, le développement, la préservation et la structuration du site des Tours de Merle :

- Le projet de valorisation mis en œuvre sur 5 ans a permis d'augmenter la fréquentation des Tours de Merle de 27,8%, passant de 15.100 à 19.296 visiteurs payants (soit un total de 21.495 visiteurs en 2019). Le projet de mise en tourisme a contribué à redéployer une image positive du site et à le positionner au rang de site majeur de la Corrèze.
- Des actions significatives de sécurisation et d'entretien du patrimoine classé Monument Historique et des abords ont été menées par la Commune, particulièrement grâce au soutien des partenaires de la convention et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- La réalisation d'une étude diagnostic, portée par la Communauté de Communes sur l'état du rocher et du bâti du Monument Historique, de l'ancien moulin et de la Maison Madège et les préconisations en matière de préservation et de sécurisation.
- L'étude et la mise en œuvre du transfert de compétence de gestion et d'entretien du site des Tours de Merle à la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne.

Au regard des enjeux de développement de ce site phare du territoire et des résultats obtenus depuis 5 ans, il s'agit par cette convention d'accompagner la Communauté de Communes dans la reprise de la gestion du site des Tours de Merle et de mettre à profit cette période de transition pour poser les bases d'une gestion pérenne et d'un projet structurant pour ce site historique et touristique majeur pour le territoire Xaintrie Val'Dordogne et pour le département de la Corrèze.

ARTICLE 1 – OBJET ET FINALITE DE LA CONVENTION

L'objet de cette convention est de définir les modalités de partenariat entre la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, le Conseil Départemental de la Corrèze, et Corrèze Tourisme pour la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance, pour la préservation renforcée et la valorisation du site des Tours de Merle.

La finalité de cette convention est triple :

1. Sauvegarde, préservation du patrimoine et mise en sécurité des publics :
 - mise en œuvre d'un programme de travaux pluriannuel faisant suite à l'étude-diagnostic sur l'état du rocher et du bâti,
 - poursuite des travaux d'entretien et de mise en sécurité du Monument Historique et des abords,
 - participation et contributions aux démarches de création d'une Réserve Naturelle Régionale (RNR),
2. Assurer dans de bonnes conditions la gestion touristique du site en plusieurs temps :
 - une gestion de la saison 2020 en continuité de la gestion communale tout en contribuant à positionner le site comme site phare à l'échelle intercommunale avec des partenariats innovants,
 - réalisation d'une étude permettant de définir un mode de gestion et un modèle économique pérenne. Ce nouveau mode de fonctionnement devra être opérationnel en amont de la saison 2021,
3. Poursuivre et développer la mise en tourisme du site sur la base de ses points forts en axant sur la valorisation du patrimoine naturel et bâti, avec pour objectifs :
 - augmentation de la fréquentation du site de 5 %,
 - augmentation des recettes de la boutique de 30%.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT

Le Département s'engage à :

- affecter, via Corrèze Tourisme, un chef de projet à temps partiel (60%), pour la coordination du projet,
- mobiliser des moyens financiers pour la réalisation du projet de valorisation des Tours de Merle dans le cadre des contrats de développement des territoires,
- mobiliser les compétences internes au Département.

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20200311-2020022-DE Date de télétransmission : 16/04/2020 Date de réception préfecture : 16/04/2020
--

2-1 - Missions du chef de projet

Son intervention a pour finalité d'accompagner la Communauté de Communes :

- au déploiement du projet de mise en tourisme avec une exigence renforcée de qualité sur les prestations proposées. Il veillera à développer la fréquentation du site sur les ailes de saison, d'optimiser la gestion et de proposer des solutions pour améliorer la prise en charge du visiteur sur toutes les étapes de sa visite,
- à la mise en œuvre de travaux sur le site, en lien avec la DRAC et le SRA et le référent de la Communauté de Communes,
- à la réussite du transfert de gestion et d'entretien du site en 2020 puis à contribuer au choix d'un mode de gestion pérenne à compter de 2021.

Son intervention se fera en lien étroit avec les référents désignés par la Communauté de Communes.

Durant l'année 2020, le chef de projet assurera des missions de coordination puis en 2021 de transmission des compétences et des connaissances à l'équipe en charge de la gestion du site, en fonction du mode de gestion choisi par la Communauté de Communes, ceci afin de permettre une autonomie progressive et totale de l'équipe locale à l'issue de la convention.

Ce cadre étant défini, la mission du chef de projet se décline de la manière suivante :

- **Coordonner, en lien étroit avec le référent de la Communauté de communes la mise en œuvre de travaux sur le site :**
 - * interface de coordination avec les différents opérateurs intervenant pour des travaux de requalification patrimoniale du site (DRAC, SDAP, SRA, CD, maître d'œuvre des travaux, entreprises, etc.),
 - * participer au montage des dossiers de marchés publics et de demandes de subvention (DRAC, CD, CR, Europe...).
- **Contribuer à la réussite du transfert de la compétence " gestion et entretien des Tours de Merle" :**
 - * participer à la mise en œuvre des modalités nécessaires à un transfert efficace avec l'équipe des Tours de Merle et les agents de la Communauté de Communes,
 - * participer dès janvier 2020, à l'élaboration du cahier des charges d'étude juridique, afin de définir un mode de gestion adapté et opérationnel en 2021.

- Participer à la mise en œuvre du projet d'animation, de mise en tourisme et de promotion en lien étroit avec la Communauté de Communes :
 - * élaborer un plan d'actions,
 - * participer au montage des dossiers de demande de subvention (CG, CR, Europe...),
 - * poursuivre l'amélioration de l'expérience visiteur et à la mise en œuvre d'outils pédagogiques et contribuer à une plus grande qualité des animations proposées,
 - * assurer la préparation de la saison : ouvertures, animations, organisation des visites, définition des besoins en personnel, etc.
 - * favoriser et créer de nouveaux partenariats avec les acteurs privés et publics du territoire,
 - * participer au recrutement et à la formation des saisonniers et stagiaires et accompagner la supervision du personnel sous l'autorité du DGS et de la DGA,
 - * optimiser le fonctionnement de la boutique en ayant pour objectif d'en faire une véritable boutique touristique de valorisation du site et des artisans du territoire,
 - * améliorer et optimiser les outils de promotion : site web, brochures, réseaux sociaux, sites d'avis clients, etc.

- Mettre en place des outils de pilotage du site :
 - * évaluation annuelle des actions mises en place et proposer des axes d'amélioration,
 - * dispositif d'écoute client (enquêtes, observation, réseaux sociaux, etc.),
 - * démarche qualité globale visant à une notoriété renforcée, à une structuration professionnelle et au maintien de la marque Qualité Tourisme.

2.2 - Lieu de travail :

La résidence administrative de l'agent est la Maison du Tourisme à Tulle.

Le chef de projet sera amené à se déplacer régulièrement sur site (autant que de besoin), aux bureaux des Tours de Merle à Saint Geniez ô Merle et ceux de la Communauté de Communes à Argentat.

2.3 - Conditions d'emploi :

Le chef de projet est employé par le Conseil Départemental et mis à disposition de Corrèze Tourisme.

Cette participation du Département au projet des Tours de Merle de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne ne peut en aucun cas être assimilée à une mise à disposition statutaire d'agent dans le cadre de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et des textes pris pour son application.

Pour la réalisation de ses missions, le chef de projet sera amené à travailler en étroite collaboration avec la Communauté de Communes. Dans ce cadre, il sera amené à recevoir des directives de la part du Président ou de son représentant et du DGS de la Communauté de Communes et à être force de proposition auprès de cette collectivité, dans le champ de missions présentées à l'article 2-1.

2.4 - Rémunérations et prise en charge des frais :

La présente convention n'entraîne aucun financement pour la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, mais le salaire du chef de projet constitue une contrepartie publique d'un montant estimatif de 55.000€ sur 2 ans auxquels sont ajoutés des frais de déplacements d'un montant estimatif de 3.500 €.

Il est à noter que le Département s'engage à certifier comme contreparties publiques, le salaire, les charges et la logistique liés au poste de ce chef de projet.

Pendant la durée de la convention, la rémunération du chef de projet ainsi que les équipements nécessaires à l'exercice de sa mission (matériel informatique, voiture, etc.) et de ses frais de déplacement et de formation seront assumés intégralement par le Département.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Concernant le patrimoine bâti, la Communauté de Communes s'engage à :
 - * mettre en œuvre un programme pluriannuel de travaux sur la base des préconisations de l'étude-diagnostic sur l'état du rocher et du bâti des Tours de Merle et ses abords en accord avec la DRAC et le SRA. Se référer à l'annexe financière,
 - * mettre en œuvre une étude complémentaire sur le village d'accueil telle que préconisée dans l'étude diagnostic et d'engager les travaux de sécurisation nécessaires,
 - * poursuivre des travaux d'entretien et d'amélioration du Village d'accueil et du Monument Historique.

- Concernant le patrimoine naturel, la Communauté de Communes s'engage à :
 - * poursuivre l'entretien du parc et du jardin et à améliorer leur entretien,
 - * faciliter la mise en œuvre du projet de RNR, à mettre en œuvre des actions en cohérence avec le projet de RNR et à positionner le site des Tours de Merle au cœur de ce projet.

- Concernant la mise en tourisme, la Communauté de Communes s'engage à :
 - * poursuivre la démarche qualité afin de professionnaliser les équipes et de maintenir le label Qualité Tourisme et encourager la formation de l'équipe permanente,
 - * renforcer et développer cette exigence de qualité au travers l'accueil, les animations proposées et des actions de médiations,
 - * assurer la préparation et le fonctionnement de la saison,
 - * améliorer et optimiser les outils de promotion : site web, brochures, réseaux sociaux, sites d'avis clients, etc.
 - * faire de la boutique une véritable boutique touristique de valorisation du site et du territoire, et optimiser son fonctionnement,
 - * positionner Les Tours de Merle comme acteur phare du territoire en matière de tourisme et encourager des partenariats nouveaux avec les acteurs privés et publics du territoire,
 - * solliciter les subventions mobilisables (CD, CR, Europe, mécénat...).

- Concernant le mode de fonctionnement, la Communauté de Communes s'engage à :
 - * accueillir dans les meilleures conditions le chef de projet en mettant à disposition un espace de travail et en favorisant l'appropriation de ce nouveau projet et des missions du chef de projet par les salariés et les élus de la Communauté de Communes et les partenaires,
 - * désigner un agent référent de la Communauté de Communes ayant une mission d'autorité hiérarchique auprès de l'équipe permanente des Tours de Merle et assurant le suivi des dossiers administratifs et réglementaires,
 - * désigner un agent référent de la Communauté de Communes pour assurer le suivi des travaux sur site et leurs avancées,
 - * élaborer, dès janvier 2020, un cahier des charges d'étude afin de définir un mode de gestion adapté et opérationnel en 2021,
 - * rechercher les financements nécessaires pour mener à bien l'ensemble des projets de travaux et de mise en tourisme
 - * faciliter la prise en compte du Projet et plus globalement du site des Tours de Merle dans les instances territoriales (Pays, programme LEADER, office de tourisme).

ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS DE CORREZE TOURISME

Corrèze Tourisme s'engage à mettre à disposition autant que de besoin ses ressources et compétences internes en appui au chef de projet : Promotion (web, famille, sites étonnants, démarche qualité), Relations presse, Observatoire du tourisme, Ingénierie de projet, etc.

ARTICLE 5 - MODALITES DE GOUVERNANCE

Un comité de suivi du projet composé des partenaires de la convention et autres partenaires nécessaires à la réalisation du projet, se réunira pour valider le bilan annuel et élaborer le plan d'action avant présentation au Conseil communautaire.

Fréquence de réunion : 2 fois par an minimum et autant que de besoin.

Un comité de suivi des travaux faisant suite à l'étude composé des partenaires de la convention, de la DRAC, des partenaires financiers de l'étude, du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), du Service Régional de l'Archéologie (SRA), de la DREAL et de tout intervenant compétent et nécessaire à la mise en œuvre du programme de travaux pluri-annuel.

Le Comité de suivi de l'étude aura pour mission :

- de coordonner les acteurs,
- d'aborder le cahier des charges des travaux,
- de réajuster au besoin les interventions sur site.

Fréquence de réunion : 1 fois par an minimum et autant que nécessaire pour mener à bien les interventions sur site.

ARTICLE 6 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2020 et prendra fin le 31 décembre 2021.

ARTICLE 7 – MODIFICATION - RESILIATION - LITIGE

La présente convention pourra être résiliée avant le terme fixé à la demande de l'un ou l'autre de ses signataires. Cette demande devra être notifiée aux autres parties dans un délai minimum de 3 mois avant la date de fin de conventionnement souhaitée.

Si pour une raison quelconque, une des parties signataires se trouvait dans l'impossibilité d'exécuter les engagements qu'elle a pris, la présente convention serait résiliée de plein droit sans qu'aucun des signataires ne puisse exiger le remboursement des participations affectées au projet.

Les propositions de modifications que l'une ou l'autre des parties souhaiterait apporter à la présente convention devront être formulées et communiquées au moins 3 mois à l'avance. Elles donneront lieu à passation d'un avenant.

En cas de litige relatif à cette convention, le Tribunal Administratif de Limoges est compétent.

Fait en 3 exemplaires originaux, à Tulle le ...

Monsieur Pascal COSTE
Président du **Conseil Départemental de la
Corrèze**

Monsieur Hubert ARRESTIER
Président de la **Communauté de
Communes Xaintrie Val'Dordogne**

Monsieur Jean-Claude LEYGNAC
Président de **Corrèze Tourisme**

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Annexe financière - programme prévisionnel de travaux Tours de Merle

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

Intitulé des actions : Programme prévisionnel de travaux faisant suite aux préconisations de l'étude diagnostic sur l'état du rocher et du bâti des Tours de Merle

Description :

La Communauté de Communes a fait réaliser en 2019, une étude diagnostic sur l'état du rocher et du bâti des Tours de Merle et d'une partie des abords du Monument Historique (ruines du Moulin et Maison Madège). L'étude préconise des interventions de travaux sur le Monument Historique en priorisant des niveaux d'urgence. L'étude préconise aussi la nécessité d'études complémentaires.

L'évaluation du programme pluriannuel de travaux se base donc sur les préconisations de cette étude diagnostic. D'autres travaux complémentaires pourront être menés (ex : pile du pont ancien, etc.).

Évaluation financière globale : Travaux suite étude-diagnostic 2019 - Tours de Merle		
Évaluation financière	HT partie Monument Historique	HT partie abords MH
Interventions travaux évalués par étude	847 400 €	200 000 €
Études complémentaires / urgences	53 500 €	53 000 €
AMO - Maîtrise d'œuvre - Archéo - aléas	189 189 €	53 130 €
Estimatif total (hors travaux faisant suite à études complémentaires)	1 090 089 €	306 130 €

Plan de financement prévisionnel :		
	partie MH	abords MH
DRAC	50%	
Région	20% à 25%	
Département	2020 : 11%	
Maître d'œuvre	20%	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Calendrier		
2020	2021	2022 à 2028
Travaux d'urgence 0	Premiers travaux d'urgence 1	Poursuite du programme de travaux
Mise en place d'un accord cadre pour l'ensemble du programme de travaux et études complémentaires. AMO DRAC partielle	Suivi archéo des travaux	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARIN
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020023-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DE LA CONVENTION DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES TOURS DE MERLE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-GENIEZ-O-MERLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes est compétente pour assurer l'aménagement, l'entretien et la gestion des Tours de Merle, en lieu et place de la commune de Saint-Geniez-ô-Merle.

A l'occasion des échanges déterminant les modalités du transfert de compétence, les deux collectivités sont convenues d'un modus operandi, qui consiste en particulier dans l'implication de la commune pour assurer la réussite de l'animation du site. Une convention a ainsi été rédigée entre les deux parties (cf. projet de convention). Elle stipule notamment le prêt à titre gratuit par la commune de Saint-Geniez-ô-Merle de divers locaux pour les agents intercommunaux ou pour assurer l'hébergement de troupes et stagiaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve la convention de soutien au développement des Tours de Merle entre la commune de Saint-Geniez-ô-Merle et la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne.

Article 2 : Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer tout document relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19100 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

CONVENTION DE SOUTIEN AU DEVELOPPPEMENT

DU SITE DES TOURS DE MERLE

**ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
XAINTRIE VAL'DORDOGNE**

Contexte et Objet de la présente convention :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne est compétente pour assurer l'entretien, l'aménagement et la gestion du site des Tours de Merle. Dans ce contexte il convient d'établir les engagements entre la Commune de Saint-Geniez-ô-Merle, propriétaire du site des Tours de Merle et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

entre

La Commune de Saint-Geniez-ô-Merle, représentée Corinne BOUSSU, Maire, d'une part

et

La Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne représentée par Hubert ARRESTIER, Président, d'autre part

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Engagements de la Commune de Saint Geniez ô Merle

Afin de contribuer au développement du site des Tours de Merle, la Commune de Saint Geniez ô Merle s'engage à :

- A mettre à disposition gracieusement les locaux du 1^{er} étage de la Mairie et les services associés (électricité, chauffage, entretien...) auprès du service Tours de Merle de la Communauté de Communes Xaintrie'Val Dordogne.
- A mettre à disposition auprès des stagiaires des Tours de Merle : les logements suivants : appartement T3 situé au dessus de la Mairie et le studio situé sous le foyer municipal pour une durée de 6 mois maximum par hébergement. La Commune se réserve le droit de demander au stagiaire l'acquittement des charges (eau, électricité).
- A mettre à disposition gratuitement le gîte de Sermus pour une durée de 3 semaines : en juillet (dernière semaine) et août (deux premières semaines), pour l'accueil de compagnies ou interventions aux Tours de Merle.
- Les hébergements mis à disposition devront être rendus dans un état de propreté. Les nuisances sonores de tout type devront être évitées afin de ne pas porter atteinte au calme et à la tranquillité du voisinage.
- A relever les poubelles pique-nique et l'entretien des aires de pique-nique situées au niveau du point de vue Grange Murand et au niveau du point de vue Cafolenc, en soutien de l'agent intercommunal.
- A contribuer au bon fonctionnement du site des Tours de Merle.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020023-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Article 2 : Engagements de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

- A entretenir le site.
- A contracter une assurance bâtiment et responsabilité civile pour les visites du site et la tenue des animations et accueils divers sur site.
- A demander à son personnel technique de contribuer au nettoyage du gîte de Sermus lors du départ de la compagnie à la fin de la location de 3 semaines à titre gratuit.
- A participer au coût annuel d'utilisation de la photocopieuse et de la machine à affranchir.

Article 3 :

Un trousseau de clé de l'ensemble des bâtiments et accès des Tours de Merle restera déposé en mairie de Saint Geniez ô Merle.

Fait à Saint-Geniez-ô-Merle,
Le /03/2020,

Pour la Mairie de Saint-Geniez-ô-Merle,
Le Maire,
Corinne BOUSSU

Fait à Argentat-sur-Dordogne,
Le /03/2020,

Pour la Communauté de Communes Xaintrie
Val'Dordogne,
Le Président,
Hubert ARRESTIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARIN
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020024-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

ADHÉSION AU GUICHET UNIQUE DU SPECTACLE OCCASIONNEL (GUSO)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

Afin d'assurer une gestion optimale des spectacles et autres manifestations aux Tours de Merle, il est opportun d'adhérer au système déployé par Pôle Emploi intitulé Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO), qui permet d'employer ponctuellement un artiste ou un technicien du spectacle en vue de satisfaire aisément et en ligne, à l'ensemble des obligations déclaratives.

Ainsi le GUSO permet :

- d'employer, pour une durée déterminée, un ou plusieurs techniciens de spectacle lorsque l'on n'est pas, soi-même organisateur à titre principal de ce type d'activité ;
- de procéder ainsi à la déclaration préalable d'embauche, de même qu'à la déclaration unique et simplifiée après exécution du travail ;
- de s'acquitter de toutes les obligations contributives et déclaratives
- le versement des cotisations dues, appelé immédiatement après la transmission de la déclaration unique simplifiée de fin d'embauche.

Le GUSO adresse enfin, pour chaque embauche, au salarié, une attestation récapitulative et celle-ci vaut pour simplification, bulletin de salaire pour l'intéressé.

Le GUSO est donc un service de simplification administrative proposé par les organismes de protection sociale du domaine du spectacle. Ce dispositif simplifié de déclaration et de paiement des cotisations sociales est un service gratuit. L'opérateur national pour le compte des partenaires est Pôle Emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : le Conseil Communautaire approuve l'adhésion au dispositif du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Article 2 : Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer toutes pièces à cet effet.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président
Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75
Hubert ARRESTIER



Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020024-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020025-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

ADOPTION DES TARIFS D'ENTRÉES DES TOURS DE MERLE POUR L'ANNÉE 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 18 février 2020,

Considérant que :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne est compétente pour l'entretien, l'aménagement et la gestion du site des Tours de Merle.

La communauté de Communes doit fixer les tarifs d'entrées du site des Tours de Merle.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire adopte les tarifs suivants :

Tarifs Individuels	
Adulte (à partir de 16 ans)	6.50€
Enfant (de 6 ans à 15 ans)	4.00€
Moins de 6 ans	Gratuit
Tarifs Groupes (15 personnes minimum)	
Adulte (à partir de 16 ans)	5.50€
Scolaire/Centre de loisirs - enfants	4.00€
2 accompagnateurs/ groupe - Chauffeur de car	Gratuit
Atelier Pédagogique	1.50€ / participant
Tarif Réduit	5.50€
Pass Adulte (à partir de 16 ans)	20.00€
Pass Enfant (de 6 à 15 ans)	15.00€

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020025-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

ADOPTION DES TARIFS SOUVENIRS ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN VENTE À LA BOUTIQUE DES TOURS DE MERLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 18 février 2020,

Considérant que :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne est compétente pour l'entretien, l'aménagement et la gestion du site des Tours de Merle.

La communauté de Communes doit fixer les tarifs d'entrées du site des Tours de Merle.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire adopte les tarifs des objets vendus en boutique suivants :

	Prix d'achat TTC	Prix de revente TTC
Souvenirs Divers		
Livret jeu de piste	0,30 €	1,00 €
Cadoétik		
Crayon à Papier TDM	1,23 €	3,00 €
ObjetRama		
Bougies TDM	2,25 €	5,00 €
Eric Fraysse		
Bâton de marche	5,00 €	10,00 €
Panache Blanc		
Robe	23,50 €	45,00 €
Parure Chevalier	18,60 €	35,90 €
Miroir	3,48 €	9,80 €
Chasuble	8,28 €	17,50 €
Cape de Chevalier	8,64 €	18,00 €
Tresse velours	3,00 €	6,00 €
Sac personnalisé	3,48 €	11,00 €
Cabat personnalisé	8,28 €	17,00 €
Chasuble personnalisé	8,80 €	18,00 €
Mug personnalisé	3,48 €	11,00 €
Papo		
Faucon	4,97 €	9,60 €
Fauconnier	4,97 €	9,60 €
Chevalier	4,89 €	9,60 €
Cheval de chevalier	4,96 €	9,60 €

Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020026-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Archer	4,26 €	8,60 €
Robin des Bois	4,26 €	8,60 €
Reine Médiévale	4,26 €	9,60 €
Roi	4,88 €	9,60 €
Sorcière	4,26 €	8,60 €
Sorcier	4,88 €	9,60 €
Fantôme	4,26 €	9,60 €
Licorne	7,36 €	15,00 €
Robert Bruce	5,12 €	10,00 €
Mini Chevalier	5,26 €	11,50 €
Gardien de la forêt	4,88 €	10,00 €
Cheval squelette	8,10 €	15,00 €
France Médailles		
Médaille de Merle	0,99 €	2,50 €
Adrs		
Tirelire casque	4,66 €	9,50 €
Stylo Médiéval	1,68 €	3,50 €
Pot à crayon	4,72 €	9,50 €
Bougeoir templier	6,14 €	13,50 €
Collier monnaie médiéval	1,68 €	4,00 €
Aimant Médiéval	1,03 €	3,50 €
Porte Clef médiéval	2,33 €	5,00 €
Nature Planet		
Peluche Hibou	7,31 €	14,70 €
Peluche faon	7,31 €	14,70 €
Peluche Renard	7,31 €	14,70 €
Peluche Loutre	7,31 €	14,70 €
Peluche Chauve souris	7,31 €	14,70 €
Visualisateur d'insectes	3,38 €	7,00 €
Magnet animaux	1,25 €	5,00 €
Porte clef animaux	2,09 €	5,00 €
Bracelet cuir	3,38 €	6,80 €
Stylo chouette	2,31 €	5,00 €
Crayon Chauve souris	0,84 €	3,00 €
Poupée Chevalier	8,44 €	17,00 €
Poupée princesse	8,44 €	17,00 €
Cartamundi		
Jeux de cartes des blasons	4,92 €	9,50 €
Jeux des Cartes armures	4,92 €	9,50 €
Jeux de 7 familles du Moyen Age	4,43 €	9,50 €
Jeux de 7 familles des insectes	2,93 €	6,00 €
Sitaphy		
Arc et 3 flèches	8,45 €	19,60 €
Bouclier	7,50 €	15,00 €
Epée médiévale	5,05 €	10,90 €
Pendentif	2,30 €	

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Cheval bâton	10,95 €	19,50 €
Toupie	5,60 €	11,50 €
Baguette magique	3,80 €	6,50 €
Cheval à roulettes	9,60 €	16,00 €
Château à insectes	11,30 €	22,30 €
Tunique du chevalier	10,00 €	21,50 €
France Regard		
Aquarelle des Tours de Merle	1,68 €	5,00 €
Mug	3,12 €	6,50 €
Set de Table	2,40 €	5,00 €
Dépliant Recettes	2,04 €	3,90 €
Aquarelle	1,68 €	4,00 €
Magnet	1,80 €	3,50 €
Petite Carte Postale	0,16 €	0,50 €
Grande Carte Postale	0,72 €	1,50 €
Décapsuleur	2,88 €	6,00 €
Stylo Corrèze	1,44 €	3,00 €
Porte clef dépliant/19/Merle/cloche	1,84 €	5,00 €
Guide Corrèze	3,36 €	7,00 €
Planche à découper Corrèze	3,84 €	8,00 €
Sous verre Corrèze	3,00 €	6,00 €
Chevalier bois	3,00 €	6,00 €
Couteau Corrèze	4,80 €	9,60 €
Divers		
Affiche sépia	6,22 €	14,00 €
Guide « chevalier de la citadelle de Merle »	pas d'information	2,00 €
La Châtellenie de Merle	21,30 €	30,43 €
Marque page	Pas d'information	1.50€
Livres		
Interforum		
Louis le Galoup tome 1	10,50 €	15,00 €
Louis Le Galoup tome 2	7,04 €	10,05 €
Louis le Galoup tome 3	11,13 €	15,90 €
Louis le Galoup Tome 4	11,83 €	16,90 €
Louis le Galoup tome 5	11,83 €	16,90 €
Sans nom ni blason	3,37 €	4,80 €
Editions Gisserot		
Métiers au Moyen Age	3,35 €	5,00 €
Plantes du jardin Médiéval	2,01 €	3,00 €
Paysan au Moyen Age	3,35 €	5,00 €
Recettes du Moyen Age	3,35 €	5,00 €
Princesses au Moyen Age	2,01 €	3,00 €
Chevalier au Moyen Age	2,01 €	3,00 €
Les châteaux forts	2,01 €	3,00 €
LO Diffusions		
Arbre Joyau de la Terre		

16
 Accusé de réception en préfecture
 019-200066751-20200311-2020026-DE
 Date de télétransmission : 16/04/2020
 Date de réception préfecture : 16/04/2020

Fêtes et Jeux du Moyen Age	13,65 €	19,50 €
Le Pire des Princesses	7,74 €	11,90 €
Le Pire des chevaliers	7,74 €	11,90 €
Arbres secrets et mystères	12,97 €	19,95 €
Le Moyen Age expliqué en images	25,00 €	16,25 €
Chevaliers et chevalerie expliqués à mes petits enfants	8,10 €	5,27 €
Je découvre la Nature en activités	9,95 €	6,47 €
Vivre au Moyen Age (questions et réponses)	7,40 €	4,81 €
Toutes les idées sont dans la nature	15,90 €	10,34 €
Le Moyen Age à très petits pas	7,80 €	5,07 €
La Princesse parfaite	4,95 €	3,22 €
Fleurs et insectes	24,90 €	16,19 €
Guide des curieux de la nature	19,90 €	12,94 €
L'Europe au Moyen Age	8,00 €	5,60 €
Lancelot ou les enchantements du Graal	4,90 €	3,43 €
L'ABCDaire de l'Art Médiéval	3,95 €	2,77 €
Le guide nature à la campagne	17,00 €	11,05 €
Les châteaux forts	9,90 €	6,44 €
Le petit chevalier courageux	5,20 €	3,38 €
Imagine que tu es dans la nature	13,50 €	8,78 €
La société médiévale	8,30 €	6,13 €
Produits Alimentaires		
Glaces	0,62 €	2,50 €
Glaces	0,52 €	2,20 €
Glaces	0,35 €	1,70 €
Glaces Bio	pas communiqué	3,00 €
Boissons diverses	0,61 €	2,00 €
Eau	0,18 €	1,00 €
Café	0,18 €	1,00 €
Chips	0,69 €	2,00 €
Barre chocolatée	0,77 €	1,00 €
Boissons Personnel	0,61 €	0,70 €
Café Personnel	0,18 €	0,50 €
Glaces Personnel	0,50 €	1,00 €
Hypocras	12,00 €	16,00 €
Tisanes	2,74 €	6,00 €
Moutardes aromatisées	1,58 €	3,50 €
Aromates	2,74 €	6,00 €
Pain d'épices	4,64 €	6,50 €
Sablés des tours	3,69 €	6,00 €
Diamants	2,43 €	5,00 €
Dépôt Vente		
France Regard		
Carte Postale Nature	0,48 €	1,50 €
Philippe Marchegay		
Mémoires d'une Vallée	8,40 €	

Accusé de réception en préfecture
010-200066751-202002100000026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Caméloupon 1	9,80 €	14,00 €
Caméloupon 2	9,80 €	14,00 €
Marie France Houdart		
Tours de Merle	16,45 €	23,50 €
Bouligou et Farcidure	16,45 €	23,50 €
Bréjaude et Clafoutis	16,80 €	24,00 €
Ferme du Moyen Age	16,10 €	23,00 €
Enfants des Renardières	13,30 €	19,00 €
Gabriel des burons aux halles	15,40 €	22,00 €
Les eaux marchandes	16,45 €	23,50 €
C'est par les femmes	16,80 €	24,00 €
Le renard et la caverne	14,00 €	20,00 €
J'ai descendu dans mon jardin	7,70 €	11,00 €
Ferme du Moyen Age, Invitation au voyage	15,05 €	21,50 €
Edition Myosiris		
Sites Remarquables tome 3	22,40 €	32,00 €
Dialogue avec les arbres en Limousin	31,30 €	30,43 €
limousin qu'y a-t-il de meilleur	15,40 €	22,00 €
Les noms des lieux d'Argentat	8,40 €	12,00 €
Les mines d'Argentat	9,80 €	14,00 €
Les noms des lieux de la Xaintrie	12,60 €	18,00 €
Marcello l'asticot	4,20 €	6,00 €
Les 12 desserts de Marcello	5,60 €	8,00 €
Le Petit patrimoine de la Corrèze	23,80 €	34,00 €
La Corrèze, d'eau de granite et d'arbres	16,80 €	24,00 €
Yannick Lac		
Crochet cœur	5,00 €	8,00 €
Crochet chouette	11,00 €	14,00 €
Crochet abeille	11,00 €	14,00 €
Crochet chauve souris	11,00 €	14,00 €
Crochet licornes	11,00 €	14,00 €
Crochet arbre	11,00 €	14,00 €
Crochet sanglier	11,00 €	14,00 €
Crochet cochon	11,00 €	14,00 €
Crochet chat	11,00 €	14,00 €
Crochet renard	11,00 €	14,00 €
Crochet loutre	11,00 €	14,00 €
Crochet fleur	11,00 €	14,00 €
Crochet renard médiéval	11,00 €	14,00 €
Marionnette	11,00 €	14,00 €
Jacques Pair		
Miel	5,00 €	7,00 €
Les Cueillettes Corrésiennes		
Vins aromatisés	10,00 €	16,00 €
Vinaigre divers	6,00 €	7,50 €
Huile aux cèpes	5,00 €	7,00 €

Accusé de réception en préfecture
095-200066751-20200311_2020026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Cèpes cuisinés	7,00 €	9,00 €
sel aromatisés aux champignons	5,50 €	7,00 €
Huiles parfumées aux cèpes	6,00 €	7,00 €
Cèpes séchés	8,00 €	7,00 €
Macérat huileux	5,50 €	7,00 €
Confitures diverses	4,00 €	6,00 €
Confit divers	4,50 €	6,50 €
M Bohême		
Savon corps	5,00 €	6,50 €
Savon ménager	5,00 €	6,50 €
O Pot		
Mug mouton ou paysage	12,00 €	15,00 €
Coquetier mouton	6,00 €	8,00 €
Coquetier Bleu	8,00 €	10,00 €
Repose cuillère feuille	12,00 €	15,00 €
Saladier moyen (mouton)	20,00 €	24,00 €
Saladier moyen (maison)	23,00 €	28,00 €
Porte savon (mouton)	10,00 €	12,00 €
Porte savon (bleu)	7,00 €	9,00 €
Grand plat (bleu)	34,00 €	42,00 €
Petit elfe	9,00 €	12,00 €
Grand elfe	12,00 €	15,00 €
Tasse bleue et sous tasse	14,00 €	18,00 €
Tasse bleue (seule)	12,00 €	14,00 €
Boite bleue	15,00 €	20,00 €
Lampe	70,00 €	80,00 €
Gratte ail	4,00 €	6,00 €
Petit bol (bleu)	7,00 €	10,00 €
Thomas Fleuret		
Ceinture Enfant	25,00 €	30,00 €
Ceinture Adulte	50,00 €	60,00 €
Bourses Tours de Merle	10,00 €	17,00 €
Bracelet tressé	4,00 €	8,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020027-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU DE LA COMMUNE D'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et suivants et L.153-45 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 février 2019 prescrivant la modification simplifiée du PLU de la Commune d'Argentat-sur-Dordogne en vue de la suppression d'un emplacement réservé au profit de la Commune au lieu-dit PRACH,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 11 décembre 2019 définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée,

Vu les pièces du dossier de PLUi mises à disposition du public du 6 janvier au 7 février 2020 au service Urbanisme de la Commune d'Argentat-sur-Dordogne,

Vu l'avis des personnes publiques associées,

Vu les informations transmises au propriétaire de l'unité foncière au sujet de la procédure de modification simplifiée,

Vu la décision de l'autorité environnementale, après examen au cas par cas, en date du 4 juillet 2019, ne soumettant pas la suppression de l'emplacement réservé à évaluation environnementale,

Entendu le bilan de la mise à disposition du dossier qui n'a pas amené de remarques particulières de la part des personnes l'ayant consulté,

Considérant que :

Le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Argentat-sur-Dordogne mis à la disposition du public n'a pas fait l'objet de modifications pour tenir compte soit des avis qui ont été joints au dossier (CC Chataigneraie Cantalienne, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil Départemental de la Corrèze, Préfecture) et qu'il n'y a pas eu d'observations du public ;

Le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme tel que présenté est prêt à être adopté, conformément à l'article L.153-43 du code de l'urbanisme,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve la modification simplifiée n° 2 du PLU de la Commune d'Argentat-sur-Dordogne, telle qu'elle est annexée à la présente.

Article 2 : Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3 : Le dossier du PLU est tenu à la disposition du public au service Urbanisme de la Communauté de Communes et en mairie d'Argentat sur Dordogne aux jours et heures habituels d'ouverture.

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020027-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Article 4 : La présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes XVD et en mairie d'Argentat sur Dordogne durant un mois et une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. La présente délibération, accompagnée du dossier de PLU modifié, sera transmise en préfecture au titre du contrôle de légalité.

Article 5 : La présente délibération produira ses effets juridiques à compter de sa réception par le Préfet et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (premier jour de l'affichage en mairie, insertion dans un journal).

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020027-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020027-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARIN
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020028-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, et notamment son article 34,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs en date du 11 décembre 2019,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 20 février 2020,

Considérant que :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

La modification du tableau des effectifs concerne la création :

- à compter du **01 juin 2020**, d'un poste de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe, ayant été reçu au concours interne.
- à compter du **01 novembre 2020**, la création de deux postes d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet – nomination par avancement de grade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire décide de :

- la création d'un poste de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 juin 2020.
- la création de deux postes d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 01 novembre 2020.


Article 2 : Le Conseil Communautaire décide d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal de la collectivité, au chapitre 012.

Article 3 : Le Conseil Communautaire approuve le tableau des effectifs suivant :

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
CAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentaat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020028-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Cadre d'emploi	Grade	Nombre	Durée hebdo.	Effectifs pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché territorial (A)	Attaché	2	TC	2
Rédacteur territorial (B)	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	1
	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	TC	1
	Rédacteur	2	TC	1
Adjoint administratif territorial (C)	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	3	TC	3
	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	7 1	TC 28/35 ^{ème}	4 1
	Adjoint Administratif	1 1	TC 28/35 ^{ème}	1 1
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur territorial	Ingénieur	1	TC	-
Technicien territorial (B)	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	-
	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	2	TC	2
	Technicien Territorial	1	TC	-
Agent de Maîtrise territorial (C)	Agent de maîtrise principal	3	TC	1
	Agent de maîtrise	2	TC	1
Adjoint technique territorial (C)	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	2	TC	2
	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	6	TC	4
	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	18	TC	17
		1	13/35 ^{ème}	-
		1	20/35 ^{ème}	1
FILIERE CULTURELLE				
Bibliothécaire territorial (A)	Bibliothécaire	1	TC	1
Assistant territorial de conservation (B)	Assistant de conservation	2	TC	2
Adjoint territorial du patrimoine (C)	Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	1	TC	1
		1	25/35 ^{ème}	1

Agent Contractuel	Type de contrat	Equivalent Catégorie	Nombre	Durée hebdo.
Adjoint Technique	PEC	C	1	21h/35h
Adjoint du Patrimoine	CDD	C	1	28h/35h
Adjoint Technique	CDD	C	1	21h/35h

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020028-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Le Président - Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020028-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINGE
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020029-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE ENTRE LES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS, DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE ET XAINTRIE VAL' DORDOGNE POUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE GEMAPI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5221-1 ;

Vu le Code de l'Environnement, et notamment son article L. 211-7 ;

Considérant que :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes sont compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles dite loi « MAPTAM » crée en effet une compétence « Gestion du Milieu Aquatique et Prévention des Inondations » (GEMAPI) et modifie ainsi l'article L.211-7 du Code de l'environnement en prévoyant que « *les communes sont compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations* ». Cette compétence comprend les missions 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L.211-7 du Code de l'environnement, à savoir :

1 - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2 - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès (...);

5 - la défense contre les inondations et contre la mer ;

8 - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines. »

Ces différents items, intégrés dans les compétences obligatoires des EPCI, nécessitent pour y répondre une nouvelle organisation de ces derniers afin de répondre, sur un territoire cohérent au regard de la compétence concernée, de manière efficace et opérationnelle pour faire face aux défis qu'impose la prise en compte de cette compétence nouvelle pour les intercommunalités.

Sur le bassin hydrographique de la Maronne, l'échelle pertinente pour agir est celle qui rassemble les communautés de communes du Pays de Salers, de la Châtaigneraie cantalienne et de Xaintrie Val' Dordogne. Dans ce cadre, la création d'une « Entente » entre les trois parties, au sens de l'article L. 5221-1 du CGCT, apparaît comme la réponse la plus adaptée localement pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Après plusieurs échanges entre les représentants de ces trois collectivités, il est proposé la création de cette entente dont les conditions sont définies dans la convention portant création de cette entente (cf. projet de création).

Au regard de l'intérêt technique et financier de cette proposition d'entente, et dans la mesure où il est indispensable de territorialiser l'action publique en fonction des intérêts de la communauté de communes, il est proposé l'approbation de la convention qui institue une entente entre les trois communautés de communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve la création de l'entente.

Accusé de réception en préfecture 019-200066751-20200311-2020029-DE Date de télétransmission : 16/04/2020 Date de réception préfecture : 16/04/2020
--

Article 2 : Le Conseil Communautaire approuve la convention portant création de l'entente entre les communautés de communes du Pays de Salers, de la Châtaigneraie cantalienne et Xaintrie Val' Dordogne.

Article 3 : Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer tout document relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75

Le Président



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020029-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020029-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

XAINTRIE VAL' DORDOGNE

Séance du 11 mars 2020 à Argentat-sur-Dordogne

DATE DE LA CONVOCATION : 06 mars 2020

NOMBRE :		RESULTAT :	
- de Conseillers en exercice	48	- POUR	30
- de Présents	26	- CONTRE	0
- de Représentés	4	- ABSTENTION(S)	0
- de Votants	30		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hubert ARRESTIER	Laurence DUMAS	Josiane PIEMONTESE
Nicole BARDI	Antony FAURIE	Josiane RACHET
Joël BEYNEL	Simone FOLCH	Christian RIGAL
Corinne BOUSSU	Jacques JOULIE	Patrice SAINT-RAYMOND
Jean-Pierre BRAJOUX	Jean-Pierre LASSERRE	Jean-Basile SALLARD
Laurence BRIANÇON	Jean-Claude LEYGNAC	Jean-Claude TURQUET
Roger CAUX	Sébastien MEILHAC	Daniel VIALETTE (Suppléant)
Jean-Marc CROIZET	Éloïc MODART	Anne VIEILLEMARINE
Lucien DELPEUCH	Christian PAIR	

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ(ES) ET REPRÉSENTÉ(ES) :

Mme Anne-Marie BORDES-FROIDEFOND représentée par M. Joël BEYNEL

Mme Aline CLAVIERE représentée par Mme Laurence DUMAS

M. Pierre LAPLEAU représenté par Mme Corinne BOUSSU

Mme Marie-Christine SUDER représentée par M. Jean-Marc CROIZET

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

M. Camille CARMIER - M. Clément COUDERT - Mme Christiane CURE - Mme Geneviève DORGE - M. Sébastien DUCHAMP - M. Gilles DUPUY - M. Francis HOURTOULLE - M. Daniel LAGRAVE - M. Jean-Pierre LECHAT - M. Laurent LONGOUR - Mme Carole MAJA - Mme Éliane MALBERT - M. Jean PESTOURIE - M. André POUJADE - Mme Annie REYNIER - M. Hervé ROUANNE - M. Jean-Michel TEULIERE - M. Claude TREMOUILLE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Roger CAUX

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020030-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020

ADOPTION DU BAREME DES TARIFS « GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission déchets du 04 février 2020,

Considérant que :

Les tarifs « gestion des déchets et environnement » ont été revalorisés de 1 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Le Conseil Communautaire adopte les tarifs suivants :

Déchets dangereux des petites entreprises (Déchets Ménagers Spéciaux)						
Types de déchets	Tarifs 2019			Tarifs 2020		
	HT / Tonne	TTC / Tonne	Prix TTC au kg	HT / Tonne	TTC / Tonne	Prix TTC au kg
Acides et bases	867.00	953.70	0.95	884.00	972.40	0.97
Pateux (peintures)	653.00	718.30	0.72	666.00	732.60	0.73
Produits phytosanitaires	1 500.00	1 650.00	1.65	1 530.00	1 683.00	1.68
Solvants	653.00	718.30	0.72	666.00	732.60	0.73
Filtres à huile	310.00	341.00	0.34	316.00	347.60	0.35
Combustibles	1 100.00	1 210.00	1.21	1 122.00	1 234.20	1.23
Non identifiés	3 000.00	3 300.00	3.30	3 060.00	3 366.00	3.37
Aérosols	1 656.48	1 822.13	1.82	2 130.00	2 343.00	2.34
Absorbants et emballages souillés	-	-	-	867.00	953.70	0.95
Traitement						
Périmètre	Types de déchets		Mode de calcul	Tarifs 2019	Tarifs 2020	
Xaintrie	Traitement des déchets de jardin		Tarif / Tonne	62.80	63.40	
	Val'	Traitement des gravats et résidus de démolition		23.70	23.90	
Dordogne		Traitement des D.I.B. et Encombrants		134.00	135.30	
	Traitement des déchets de cuisine - boucherie			287.30	290.20	
Hors	Traitement des déchets de jardin			62.80	63.40	
Xaintrie	Traitement des gravats et résidus de démolition			43.00	43.40	
	Val'	Traitement des D.I.B. et Encombrants		134.00	135.30	
Dordogne		Traitement des déchets de cuisine - boucherie		287.30	290.20	
Types de déchets			Mode de calcul	Tarifs 2019	Tarifs 2020	
Traitement des déchets de cuisine – particuliers & sociétés de chasse			Tarif / Tonne	287.30	290.20	
Traitement des déchets – incinération				106.00	101.00	
Traitement plastiques agricoles				148.50	150.00	
Traitement pneus VL, PL, Agraire, Ensilage				281.10	283.90	
Traitement de déchets de camping			1,2 kg x tarif x nbre de nuitées / 1000	106.00	101	
Collecte						
Collecte déchets des entreprises			Temps passé x tarif x nbre de jours / 60	67.00	67.70	
Collecte déchets des campings			Temps passé x nbre de jours / 60	Date de réception en préfecture : 16/04/2020 Date de transmission : 16/04/2020 Date de réception préfecture : 16/04/2020 019-200006751-20200311-2020030-DE		

Transport			
Transport déchets des entreprises	Tarif / Tonne	40.50	40.90
Transport déchets des campings	1,2 kg x tarif x nbre de nuitées / 1000	40.50	40.90
Déchetteries Saint-Privat – Goules (Professionnels)			
Tout venant - Gravats	Tarif/Apport de 0 à 3 m ³	50.00	50.50
Mélange tri sur le quai	Tarif/Apport de 0 à 3 m ³	87.60	88.50
Traitement plastiques agricoles	Tarif / m ³	30.30	30.60
Traitement déchets verts	Tarif / m ³	9.35	9.40
Tri			
Pour mémoire, le tarif du tri est fixé par le SYTTOM 19			
Locations			
Mise en place d'une benne pour enlèvement des encombrants dans le périmètre communautaire	Tarif / jour + Traitement / Tonne	194,35 € + 22,65 €/j sup + 133.60 €/T + 82.30 €/vidage	196.30 € + 22,90 €/j sup + 135.30 €/T + 83.10 €/vidage
Véhicule (3T5) et mise à disposition de personnel (2 pers.)		98.85 € + 35,75 €/h. sup. + tarif selon la nature des déchets	99.80 € + 36.10€/h. sup. + tarif selon la nature des déchets
Mise à disposition de containers dans le cadre d'une convention		31.00 €	31.30 €
Broyeur PRIMO et MINOR	La période	-	20.00 €
Broyeur BIO 190	La période	-	40.00 €
Mise à disposition de colonnes dans le cadre d'une convention	Tarif/colonne/an	-	140.00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Le Président

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai - B.P 51
19400 Argentaat-Sur-Dordogne
05.55.91.01.75



Hubert ARRESTIER

Accusé de réception en préfecture
019-200066751-20200311-2020030-DE
Date de télétransmission : 16/04/2020
Date de réception préfecture : 16/04/2020